

Sous la direction de

Rachid RAHA

Mimoun CHARQI

Ahmed EL HAMDAOUI

LA GUERRE CHIMIQUE CONTRE LE RIF

**Actes du colloque international sur
l'utilisation des armes chimiques :
Le cas de la guerre du Rif et ses conséquences**

Collection Histoire & Anthropologie

Les Editions AMAZIGH

Publications des Editions AMAZIGH (SNC)

5 Rue Dakar Appt 7 – Rabat

Tél/Fax : 00.212.537.72.72.83

E-mail : amadalamazigh@yahoo.fr

- Livre : La Guerre Chimique contre le Rif
- Auteur : Rachid RAHA – Mimoun CHARQUI – Ahmed EL HAMDAR
- Editeur : Les Editions AMAZIGH
- Edition : Avril 2005-2955
- Impression : PHEDIPRINT
- Dépôt légal : 2005/0602
- ISBN : 9954/0/5349/2
- Photo : Usine de fabrication des armes chimiques au bord de lac Marchica (Béni-Enzar)

Publié avec l'aimable concours financier de la Chambre de Commerce, d'Industrie et de Services de Nador

SOMMAIRE

(En langue française)

- Prologue 5
- Maria Rosa de MADARIAGA et Carlos LAZARO AVILA :
la guerre chimique dans le Rif (1921-1927) : Etat de
la question 9
- Mimoun CHARQI : Pour des revendications, aux fins de
réparations, pour les préjudices subis suite à l'utilisation
d'armes chimiques de destructions massives dans le Rif 51
- Annexes :
 - Sebastian BALFOUR. Lettre de soutien 63
 - Ignacio CEMBRERO. Le poison qui arriva du ciel 65
 - Paco SOTO. Gaz toxiques contre le Rif 73
 - Rachid RAHA. L'Espagne cache les traces de sa guerre
chimique au Rif 79

PROLOGUE

Peut-on impunément, en violation des règles élémentaires issues des conventions internationales et des droits humains, faire usage d'une guerre d'agression qui plus est en utilisant des armes chimiques de destruction massive ? Apparemment c'est le cas et c'est bien ce qui s'est passé au début du siècle dernier contre le Rif et les rifains. Le droit des gens, – jus gentium –, communément appelé droit international, ne valant que pour les nations dites civilisées, dont les historiens rendront compte plus tard de la réalité barbare. Les règles et principes qui seraient ainsi valables pour les uns ne le seraient pas pour les autres. Des voix démocrates et progressistes se sont pourtant élevées, à l'époque, y compris parmi les ressortissants des pays agresseurs, colonisateurs et barbares pour dénoncer ces pratiques. Qui les a entendues ?

Par ailleurs, il est pour le moins étonnant que les générations d'après l'indépendance, au Maroc, ne retrouvent pas dans leurs manuels et livres d'histoire les affres vécues par leur pays. Pourquoi la guerre chimique contre le Rif a-t-elle été longtemps un secret tabou dont on n'a pas parlé ? Pourquoi faut-il que l'on apprenne notre histoire suite aux travaux et recherches faits par des étrangers ? Celui qui méconnaît voire ignore son histoire n'a pas d'avenir. Il y a longtemps que la culture orale n'est plus de mise et n'a plus de raison d'être. Elle devient un faux prétexte pour cacher la paresse et taire les tabous et secrets. Les marocains, d'une façon générale, et les rifains en particulier, ont accédé à l'école et au savoir. Néanmoins, il leur faudra aller à l'étranger pour connaître de l'histoire de leur pays. Quelle est cette bêtise qui fait que des « autorités » interdisent un colloque sur un aspect de l'histoire du pays ? Comment peut-on concevoir qu'il soit plus aisé d'organiser et de tenir un colloque sur la guerre chimique contre le Rif en Espagne même et que toutes les difficultés apparaissent s'il s'agit de l'organiser au Maroc ?

Par deux fois, déjà, des colloques sur ce thème n'ont pas pu avoir lieu au Maroc. On comprendrait si il était question de le faire en Espagne compte tenu des fautes et responsabilités qui retombent sur cette dernière. C'est dès lors une première que ce colloque ait pu avoir lieu, à Nador dans le Rif même, et de surcroît avec la participation d'une historienne espagnole.

Quel est l'intérêt de cette rencontre ? Tout d'abord débattre, se rendre compte et rendre compte de ce qui s'est passé et des conséquences qui en ont résulté voire en résultent aujourd'hui encore. Ensuite, voir ce qu'il est possible d'envisager comme démarches légales. L'histoire témoigne et juge des crimes et violations commises. Les hommes ne sont pas tous mauvais. En reconnaissant les torts commis ceux d'aujourd'hui lavent ainsi ceux d'hier. Mais les fautes, erreurs et responsabilités doivent être reconnues pour être pardonnées. Pêché avoué, dit-on, est à moitié pardonné. Les litiges et différends historiques ne sont pas insurmontables. Bien au contraire. Le sort du Nord du Maroc semble lié pour des raisons diverses, qu'on le veuille ou non, à l'Espagne et inversement. L'histoire, la géographie,... sont là pour le montrer et bien aveugle est celui qui ne veut le voir. Des hommes et des femmes venues du Maroc ont occupé l'Espagne des siècles durant. Ils y ont apporté : culture, science, savoir, art, raffinement,... avant d'en être chassés. L'Espagne a occupé et administré le Nord du Maroc pendant près d'un demi siècle et occupe toujours des villes et présides. Du Maroc, on voit l'Espagne et inversement. Les espagnols qui viennent en touristes ou en investisseurs au Maroc se sentent chez eux. Les marocains qui passent leurs vacances en Espagne s'y sentent mieux que chez eux.

La guerre chimique contre le Rif fait probablement partie des « accidents » de l'histoire. Les dommages sont cependant incommensurables. A défaut de pouvoir les réparer, il faudrait octroyer compensation aux victimes directes et indirectes. Le bon voisinage, le bon sens, les intérêts des deux parties doivent les pousser à œuvrer pour un partenariat privilégié dans l'intérêt bien compris des deux peuples. Les points faibles et négatifs doivent être traduits en points forts et positifs. Des deux côtés, il y a des hommes et des femmes de

bonne volonté, pleins de sagesse et de raison. Si la paix n'est pas un vain mot, il faudrait la transcender pour aller vers l'Harmonie et le bien être. Cela se construit à deux. Le couple hispano-marocain tarde à officialiser son union devant Dieu et devant les hommes, pour le meilleur et pour le pire.

LA GUERRE CHIMIQUE DANS LE RIF (1921-1927) : ETAT DE LA QUESTION*



*Maria Rosa de Madariaga
& Carlos Lazaro Avila.*

La guerre chimique au 20^e siècle.

L'utilisation des armes chimiques dans les conflits armés, qui aujourd'hui est d'actualité, se trouve avoir une longue histoire, qui remonte au premier quart du 20^e siècle. Il est en effet notoire que lors de la première Guerre Mondiale, il fut utilisé massivement l'ypérite, ainsi appelée à partir de Yper, nom en flamand de la ville belge de Ypres, contre laquelle les allemands employèrent ledit agent toxique pour la première fois le 12 juillet 1917, alors qu'ils avaient déjà utilisé avant, dès 1915, d'autres gaz comme le Chlore. En ce qui concerne les alliés, les affirmations selon lesquelles ceux ci n'avaient jamais utilisé l'ypérite durant la première Guerre Mondiale ne

* Article publié dans Historia 16, avril 2003. Traduit de l'espagnol par Mimoun CHARQI.

semblent pas tout à fait correspondre à la réalité. En effet, tant la France que l'Angleterre fabriquèrent l'ypérite et, même si au moment où ils en eurent en quantités suffisantes la guerre était déjà sur le point de se terminer, ceci n'empêcha pas, que, selon certains auteurs, ils l'utilisent durant l'offensive finale alliée, durant laquelle les anglais auraient lancé le 14 octobre de 1918 des obus chargés d'ypérite contre un village appelé Werwick, causant dans la 16^e Réserve Bavière d'Infanterie de nombreuses victimes, entre lesquelles se trouvait le caporal Adolf Hitler, d'alors, qui résulta blessé et atteint de cécité passagère⁽¹⁾.

En vertu du Traité de Versailles de 1919, les alliés vainqueurs prohibaient à l'Allemagne vaincue la fabrication d'armes chimiques, et le Protocole de Genève de 1925 en prohibait à tous les pays l'utilisation, même si ceux qui possédaient des stocks d'armes chimiques étaient autorisés à les conserver, ce qui n'empêcha pas que l'Allemagne ignorant cette interdiction continua à en produire en grandes quantités, ni que les pays qui en possédaient des stocks importants les utilisaient directement ou les refilaient à d'autres pour qu'ils les utilisent. Plus précise dans sa rédaction que celle de 1925, la Convention de 1972, ratifiée par 131 pays, interdit l'emploi, la production et le stockage d'armes biologiques et toxiques, et prescrit leur destruction. Enfin, la Convention de l'ONU pour l'Interdiction d'Armes Chimiques, approuvée en 1992 et en vigueur depuis 1997, confirme les antérieurs instruments internationaux.

Après la première Guerre Mondiale, plusieurs furent les pays accusés d'employer des armes chimiques. La Grande Bretagne en fut accusé pour les avoir utilisées en Irak en 1919 et dans la frontière nord-occidentale de l'Inde au début des années vingt⁽²⁾. L'Espagne aussi, dans le Rif au printemps de 1925 et la France quelques mois plus tard sur le front nord, aux alentours de Fès⁽³⁾. Dans les années 1935 -1936, ce fut le tour de l'Italie fasciste d'être accusée d'en avoir fait usage massivement en Ethiopie⁽⁴⁾. Durant la guerre civile espagnole, plus concrètement dans les années 1936 et 1937, les franquistes, d'un côté, et les républicains, de l'autre, s'accusèrent

mutuellement d'employer des gaz toxiques, sans que dans aucun des deux cas cela puisse être prouvé⁽⁵⁾. Vers cette époque et des années après, le Japon fut accusé d'avoir utilisé des armes chimiques de 1937 à 1945 durant la guerre sino-japonaise. Les gaz lancés, autant par des bombes aériennes que par des grenades d'artillerie, avaient été entre autres, le phosgène, le diphosgène, la chloropicrine, le cyanure d'hydrogène, le gaz moutarde (ypérite) et la lewisite⁽⁶⁾. Durant la deuxième Guerre Mondiale, il ne fut pas utilisé de gaz toxique car, tenant compte de ce que les principales puissances belligérantes en possédaient des arsenaux importants, Hitler n'osa pas les employer de crainte que les alliés répondent de la même façon.

Dans les années cinquante et soixante du siècle passé, il y eut d'autres pays accusés d'utiliser des armes chimiques : en février 1958, l'Armée de Libération du Sahara Marocain accusa les français et les espagnols de faire usage de bombes chargées de gaz toxiques dans la colonie de Rio de Oro et, en novembre de la même année, radio Pékin accusait les forces nationalistes chinoises, à Quemoy, d'avoir bombardé les troupes de l'Armée Populaire Chinoise dans le continent avec des grenades de gaz toxiques⁽⁷⁾. Des années après, les troupes égyptiennes furent accusées, selon divers renseignements procédant de sources proches de la monarchie de l'Imam Al-Badr, d'avoir utilisé de 1963 à 1967, des armes chimiques dans le cours de son intervention dans la guerre civile du Yémen au côté des forces républicaines⁽⁸⁾.

Dans le dernier quart du XX^e siècle, l'accusation la plus grave retomba sur l'Irak pour l'utilisation massive d'armes chimiques dans la guerre contre l'Iran et, surtout, contre la population civile Kurde. Les 17 et 18 mars 1988, les irakiens bombardèrent intensivement la population de Halabja, ville de plus de soixante mille habitants située dans le Kurdistan irakien, au nord du pays, près de la frontière avec l'Iran, causant, selon diverses sources, 5.000 morts et autant de blessés. En plus de l'ypérite, gaz vésicant, il aurait été utilisé des gaz neurotoxiques comme le sarin.

Quelques unes des accusations d'utilisation d'armes chimiques manquaient de fondements. Dans les années trente, après la commotion causée par les intenses bombardements avec gaz toxiques effectués par les italiens en Ethiopie en 1935-1936, l'opinion publique internationale fut particulièrement sensible à n'importe quelle dénonciation quant au possible emploi d'une arme prohibée par les traités internationaux. Dans la guerre civile espagnole, aucun des deux camps belligérants n'arriva à utiliser des gaz toxiques ; aussi, les accusations lancées réciproquement par les franquistes et par les républicains servirent surtout d'armes de propagande destinées à dénigrer et à déprécier l'ennemi devant l'opinion publique internationale. Bien que les accusations, dans d'autres conflits belliqueux, purent obéir aux mêmes mobiles propagandistes, certaines, cependant, correspondaient à la réalité, comme ce fut le cas, en sus de l'Italie en Ethiopie, et de la Grande Bretagne en Irak, celui de l'Espagne dans le Rif. Dans des années plus récentes, l'utilisation d'armes chimiques par l'Irak, dans le Kurdistan irakien, est également suffisamment prouvée, ce qui ne signifie pas, en dépit des accusations de certaines puissances occidentales, que l'Irak continue aujourd'hui à disposer de ces armes, ayant été obligé par la communauté internationale les détruire, dans l'ultime décennie du siècle passé et au début de celui-ci.

De l'utilisation de gaz toxiques par l'armée espagnole dans le Rif, dans les années vingt du siècle passé, il se parla, bien sûr, à l'époque. La majorité des militaires qui intervinrent dans la guerre contre Abdelkrim eurent connaissance de l'emploi de gaz toxiques ou participèrent dans des actions dans lesquelles ceux-ci furent utilisés. La société civile aussi eut partiellement connaissance de leur emploi, par une partie de l'armée, à travers surtout les soldats appelés dans les rangs, dont beaucoup souffrirent eux-mêmes des effets mortifères des gaz. Le premier témoignage sur leur utilisation est dû à Ramon J. Sender (lui même servit en Afrique lors de la guerre du Rif), qui dans son roman « *Iman* » (1930) raconte les tragiques expériences d'un soldat d'origine paysanne, Viance, et, à travers celui-ci, les effets du gaz sur les troupes espagnoles. A ce témoignage, il convient d'ajouter deux autres : celui de Pedro Onda Bueno, observateur de l'Aviation

Militaire qui, dans son œuvre autobiographique « *La vida y yo* » (1974) se réfère au lancement de gaz toxiques depuis les avions et l'empoisonnement qu'ils produisaient sur les champs rifains; et celui d'Ignacio Hidalgo de Cisneros qui, dans son œuvre aussi autobiographique « *Cambio de rumbo* », révèle comment il fut protagoniste de divers lancements de gaz toxiques à bord d'un avion Farman F.60. Tous ces témoignages revêtent un énorme intérêt historique, pour être basés sur des expériences vécues par leurs auteurs. Nonobstant, dans toute l'historiographie sur la guerre du Rif, il n'existait, jusqu'il y a quelques années, aucune œuvre qui abordait le thème des gaz toxiques.

Il convient de signaler que les premiers à en donner connaissance furent deux journalistes allemands, Rudibert Kunz et Rolf-Dieter Müller, dans l'œuvre « *Giftgaz gegen Abd el krim. Deutschland, Spanien und der Gasrieg in Spanisch Marokko, 1922-1927* » (L'Allemagne, l'Espagne et la guerre du Gaz dans le Maroc Espagnol, 1922-1927), publiée en 1990, dont-il n'existe pas de version espagnole⁽⁹⁾, mais une version arabe, publiée à Rabat en 1996 avec le titre « *Harb al ghazat as sammat bi-l-maghrib. Abdelkrim El Khattabi fi muwajahat as silah al kimiyah* » (La guerre des gaz toxiques au Maroc. Abdelkrim El Khattabi face aux armes chimiques). Postérieurement, le thème fut abordé par d'autres auteurs entre lesquels il convient de mentionner les espagnols Juan Pando, dans « *Historia secreta de Anual* » (1999) ; Carlos Lazaro Avila, dans un article intitulé « *La forja de la Aeronautica Militar : Marruecos (1909-1927)* », dans l'œuvre collective « *Las campañas de Marruecos. 1909-1927* » (2001) ; Angel Viñas, dans l'œuvre « *Franco, Hitler y el estallido de la guerra civil* (2001) » ; et Maria Rosa de Madariaga, dans « *Los moros que trajo Franco. La intervencion de tropas coloniales en la guerra civil* (2002) » ; enfin, d'entre les étrangers, l'hispaniste britannique Sebastian Balfour aborde extensivement le thème dans son œuvre « *Abrazo mortal* (2002) ».

La documentation d'archives sur les gaz toxiques dans le Rif est énorme. Aujourd'hui, passés les années prescrites par la loi,

les chercheurs intéressés peuvent consulter toute cette nombreuse documentation au Service Historique Militaire (SHM) de Madrid, et dans les Archives Historiques de l'Air, de Villaviciosa de Odon.

Le travail que nous présentons ici est basé fondamentalement, en sus de la bibliographie existant sur le thème, sur les sources d'archives suivantes : Service Historique Militaire (SHM), Ministère Français des Affaires Etrangères (AEF) et Foreign Office (FO), Ministère britannique des affaires extérieures.

Les gaz toxiques dans la guerre du Rif.

Bien que vulgairement connus comme « gaz de guerre », la plupart d'entre eux sont en réalité liquides, certains très volatiles, c'est à dire qu'une fois dispersés dans la zone d'attaque, ils s'évaporent rapidement, tandis que d'autres sont plus persistants comme l'ypérite, liquide qui ne présente pas un degré élevé de volatilité en comparaison avec d'autres agents chimiques. Si dans la guerre du Rif, le gaz dont il se parla le plus fut l'ypérite, peut être pour l'impact que causa son utilisation durant la première Guerre Mondiale, il ne fut cependant pas l'unique, puisque d'autres, particulièrement le phosgène et la chlopicrine, furent aussi utilisés.

L'ypérite, dont la dénomination correcte est le sulfure de bis (2 chloropicrine), était appelée par les allemands HS (« Hun Stoffe » ; « German Stuff » en anglais). Elle est aussi connue comme « gaz moutarde », « mustard gas » en anglais, dû à ce que durant la première Guerre Mondiale, il se disait qu'elle sentait comme ce produit culinaire obtenu de la plante du même nom.

Bien que la volatilité de l'ypérite ne soit pas très élevée, sa persistance était plus ou moins grande en fonction de la température de la zone où elle était utilisée. Plus élevée est la température, plus élevée est la volatilité et par conséquent moindre la persistance. De nuit, en raison de ce que le refroidissement de la terre affecte les couches les plus basses et l'air, il fait plus froid, et là les gaz (ou liquides qui se volatilisent) tendent à se comprimer et ne s'étendent

pas, c'est à dire que du fait de ne pas monter sa persistance dans la zone augmente. Au contraire, de jour, le réchauffement de la terre, par absorption de la radiation solaire, affecte les couches les plus basses et, dans ce cas, l'air est plus chaud pour ce que les gaz (ou liquides volatiles) s'étendent, diminuant la persistance de l'agent, mais affectant les individus qu'il croise en montant.

L'ypérite appartient au groupe des gaz dits vésicants. Depuis le point de vue physiologique, elle attaque avec plus ou moins d'intensité, selon sa concentration toxique, tous les tissus de revêtement, traversant les couches superficielles de la peau et produisant en elle des lésions semblables à des brûlures et cloques et, elle attaque aussi d'autres organes, tels les yeux, avec possibilité de provocation d'aveuglement passager. L'inhalation de ses vapeurs cause aussi de graves troubles digestifs (vomissements, diarrhée), cardio-vasculaire (chute de la pression artérielle) et nerveux (asthénie, coma) et jusqu'à la mort, des heures après l'inhalation.

Quant au phosgène et la chloropicrine, les deux sont des agents neumotoxiques. A la différence des agents vésicants, le phosgène ne produit pas de brûlures ; la voie d'intoxication étant pulmonaire. Une fois inhalé, il altère la perméabilité de la membrane alvéolaire, qui est située à la fin du tractus respiratoire où se produit l'interchangement de l'oxygène qui passe au sang et le dioxyde de carbone qui passe au tractus respiratoire pour être expiré. La perméabilité de cette membrane étant altérée, du liquide passe à l'espace interstitiel, ce qui fait que la personne ait des difficultés pour respirer, en raison de l'empêchement de ce liquide, qui s'interpose, que l'oxygène puisse arriver jusqu'au sang. Si la concentration inhalée est très élevée, du liquide passe à l'intérieur des poumons et la personne affectée meurt par œdème pulmonaire. L'autre agent neumotoxique, la chloropicrine, réagit dans les parties hautes du tractus respiratoire sans arriver à la membrane alvéolaire ; ce pourquoi les intoxications dans ce cas sont moins graves que celles du Phosgène. A se dissoudre dans l'eau des sécrétions bronchiales, elle produit de l'acide chlorhydrique qui lèse le tractus respiratoire, bien que, évidemment, si la concentration inhalée est très élevée, elle

peut affecter non seulement le tractus respiratoire mais aussi les alvéoles.

Dans tous les cas, bien que les vésicants et les neumotoxiques soient deux agents distincts et que les mécanismes d'action ne soient pas les mêmes, le fait qu'un agent chimique soit incapacitant ou létal dépend de sa toxicité intrinsèque, mais aussi de la concentration inhalée et du temps d'exposition. L'inhalation d'ypérite produit aussi des lésions dans l'appareil respiratoire et il est établi que lors de la première Guerre Mondiale, les personnes qui mouraient de forme immédiate après les attaques avec ypérite l'étaient non en raison des brûlures de la peau, mais en raison de l'inhalation de hautes concentrations d'ypérite qui lésait le tractus respiratoire⁽¹⁰⁾.

Les documents du Service Historique Militaire (SHM) mentionnent les gaz toxiques, des fois de façon euphémistique, avec des expressions telles que « bombes X », « bombes spéciales » ou « bombes d'illumination », mais en de nombreuses occasions ils les mentionnent explicitement, tantôt de manière générique, sans spécifier de quel gaz il s'agissait, tandis que d'autres fois ils indiquent clairement le nom du gaz : ypérite, phosgène, chloropicrine. Nonobstant, les différents types de bombes apparaissent avec un nom clé qui correspond au contenu et au poids de chacune. Ainsi, les clés pour les différents types de bombes étaient les suivantes : C-1 (ypérite, 50 kg) ; C-2 (ypérite, 10 kg) ; C-3 (phosgène, 26 kg) ; C-4 (chloropicrine, 10 kg) ; C-5 (ypérite, 20 kg). Il faut signaler que d'autres types de bombes, qui n'étaient pas asphyxiantes, portaient ainsi un nom clé : celles désignées par la lettre A (A-1 à A-3) étaient de tolite, un explosif puissant ; les B-1 (essences, 7 kg), B-2 (Phosfore, 1 kg), B-3 (cartouches)⁽¹¹⁾.

La provenance des gaz toxiques et leur utilisation en campagne.

Peu après le désastre d'Annoual et l'écroulement de tout le commandement militaire de Melilla, en juillet-août 1921, les voix

commencèrent à s'élever dans toute l'Espagne – dans la presse, au Congrès – qui réclamaient l'utilisation de tous les moyens offensifs nécessaires, incluant les gaz toxiques, pour en achever avec le mouvement d'Abdelkrim, dominer entièrement la zone par les armes et infliger aux rifains un dur châtement. Dans un article de *La correspondancia militar* (5 septembre 1921), le député parlementaire F. Crespo de Lara se lamente au sujet de la lenteur avec laquelle s'organisait l'aviation militaire et pourquoi il n'avait pas encore été commencé à employer les gaz asphyxiants. Dans un autre article du 10 octobre, le même auteur insistait sur la nécessité de contracter des aviateurs étrangers avec ample expérience dans les armées qui avaient participé à la guerre européenne et bien adroits dans les pratiques de bombardements, « y compris avec des bombes chargées avec des gaz asphyxiants ». Le ton d'autres journaux y compris ceux de tendance libérale tel que le *Heraldo de Madrid*, était aussi belliqueux et réclamait également leur emploi⁽¹²⁾.

Il convient de se demander quand fut prise la décision d'utiliser des gaz toxiques dans la guerre du Rif ? Dans la correspondance télégraphique entre le ministre de la Guerre, le Vicomte De Eza, et le haut commissaire, le général Berenguer, en date du 12 août 1921, citée par Juan Pando dans son œuvre *Historia secreta de Anual*, le premier manifestait qu'il était en train de s'acheter, entre autre matériel de guerre, des « composants de gaz asphyxiants pour leur préparation à Melilla » et le second que même s'il avait toujours été « réfractaire » à les utiliser contre les rifains, il les emploierait avec « véritable plaisir », pour ce qu'ils avaient fait. Si la décision de les utiliser paraît remonter à août 1921, peu après le massacre le 9 de ce mois des soldats espagnols à Jebel Aroui, par contre, il ne semble pas qu'il s'en fit usage dans les mois suivants, à en juger par la presse qui continuait à le réclamer. Dans cette décision influa sans doute le désir de vengeance de l'armée et de certains secteurs de l'opinion publique pour les massacres perpétrés à Selouane et Jebel Aroui, ainsi que la nécessité de mettre

fin le plus tôt possible, à cette guerre, en recourant aux moyens militaires les plus modernes pour reprochables qu'ils soient. Le Heraldo de Madrid ne disait-il pas, pour justifier l'emploi des gaz toxiques, que pourquoi devait-il être « plus cruel de tuer un homme en l'enveloppant d'un nuage de gaz asphyxiants qu'en lui déchiquetant le corps avec une grenade⁽¹³⁾ » ?

Nonobstant, si la décision d'utiliser des gaz toxiques surgit au début de la déroute de l'armée dans le Rif, lors de l'été 1921, il convient de se demander si l'Espagne ne disposait pas avant cette date de quelque type de gaz, bien qu'elle ne l'ait jamais utilisé jusqu'alors. C'est au moins ce que paraissent suggérer certains documents d'origine rifaine existant dans les archives du Ministère français des affaires extérieures. Ainsi, le Caïd Haddou ben Hamou, dans une lettre à Abdelkrim, datée du 31 août 1921, lui demande de ne libérer aucun des prisonniers espagnols, surtout le général Navarro, car s'il les libère, les espagnols, lui dit-il « vous détruiront avec des bombes empoisonnées »⁽¹⁴⁾. Ces paroles semblent laisser entendre que les rifains avaient des informations selon lesquelles l'armée espagnole pensait utiliser des gaz toxiques contre eux, bien que nous ne sachions pas si c'était car ils les avaient déjà ou parce que ils se disposaient à les acquérir bientôt. Le Caïd Haddou Ben Hamou se réfère également au thème des gaz toxiques en d'autres occasions. Dans une lettre à Abdelkrim, attribuée en Caïd précité, du 2 décembre 1921, il disait à ce sujet : « Envois moi quatre caisses de gaz, car je n'en ai plus ici, ainsi que de l'argent pour en acheter dix autres à Taourirt »⁽¹⁵⁾. (Taourirt était, comme chacun le sait, le poste français, limitrophe avec la zone espagnole, d'où il se faisait une importante contrebande d'armes avec le Rif). Cette lettre paraît indiquer que les rifains disposaient de gaz toxiques, non seulement car il leur était possible de les acheter dans la zone française mais aussi car ils les avaient pris aux espagnols. Cela découle d'une autre lettre, également de Haddou Ben Hamou à Abdelkrim, le 6 décembre 1921, dans laquelle il lui communique que tout le matériel de guerre (canons et munitions) pris aux espagnols se réunissait à Dar Driouch,

et il rajoutait ce qui suit : « le gaz se réunira au fur et à mesure qu'il arrivera. En ce qui concerne celui qui se trouve à Azib Midar, écris aux notables, en leur demandant qu'ils nous aident à le recueillir»⁽¹⁶⁾.

De cette correspondance, il semble se dégager qu'en plus du matériel de guerre conventionnel, les espagnols disposaient dans certains postes militaires de projectiles avec gaz et que les rifains s'en seraient appropriés avec l'autre matériel. Ici, deux questions s'imposent : si les espagnols les possédaient, pourquoi ne les avaient-ils pas utilisés ? Et quel pays avait fourni à l'Espagne ces gaz puisqu'elle ne les fabriquait pas ?

S'agissant de la première question, il convient de supposer que s'ils n'avaient pas utilisé les gaz dont ils pouvaient disposer avant le désastre d'Annoual, ce sera pour différentes raisons d'ordre politique ou technique. Politique, puisqu'après la première Guerre Mondiale, où il s'était utilisé massivement, la communauté internationale condamnait son usage. En sus, le commandement espagnol ne pensait pas en ces moments qu'il fut politiquement opportun de les utiliser contre la résistance rifaine, considérant que les armes conventionnelles suffiraient pour la vaincre. Technique, car l'Espagne ne devait pas disposer alors de canons adaptés pour le lancement de grenades chargées avec ces gaz, ni de personnel spécialisé dans son maniement. Il est probable que l'armée était sur le point de recevoir des canons de type adéquat probablement de 155 mm, ainsi que l'assistance technique nécessaire, pour l'emploi du gaz le moment venu.

Quant à la provenance des gaz, les journalistes allemands Rudibert Kunz et Rolf-Dieter Müller, auteurs du livre susmentionné, soutiennent que durant l'été 1921 l'Espagne disposait de quantité de bombes de gaz et des installations nécessaires pour les charger dans un édifice situé à Melilla et que c'était la France qui les lui fournissait, ainsi que le matériel pour la fabrique. En sus, ils rajoutent que jusqu'à ce moment les français n'avaient pas mis à la disposition de la

fabrique plus que des gaz lacrymogènes et autres qui irritaient le nez et enflammaient la gorge⁽¹⁷⁾. Le cas est que le Caïd Haddou Ben Hamou, dans ses lettres à Abdelkrim le 2 et le 5 décembre 1921, emploie uniquement la parole « gaz », sans spécifier de quel type il était et il est fort possible que ce soit tout simplement des gaz lacrymogènes appartenant à la catégorie des appelés « mortifiants » et « neutralisants ». Par contre, dans la lettre du 31 août 1921, le terme « bombes » (en réalité celui qu'il utilise correspond bien plus à celui de boulets c'est à dire, un projectile rond) est complété par « al wahji » qui signifie quelque chose comme « luminosité » ou « luminescence ». Pourquoi alors ces bombes ou projectiles seraient de gaz « empoisonnés » ou « toxiques », étant donné que le terme arabe pour qualifier ces derniers est celui de « as-samma » ? Il conviendrait de penser qu'il pourrait s'agir de bombes ou grenades incendiaires, mais à celles là les rifains, selon l'original arabe de cette correspondance, les nomment « al-harika » c'est à dire qui brûlent, de façon que les désignées par le nom pré-indiqué devaient être autres qui aussi produisaient une certaine luminosité, bien que distinctes des incendiaires. Maintenant, cette luminosité ne pouvait être due à l'effet d'une charge explosive dans la bombe ou grenade, puisque l'explosion, en produisant une augmentation de la température, favorise la décomposition de l'agent chimique et détruit son action. Donc, il devait s'agir d'un gaz qui produirait par lui même un effet lumineux ce qui nous conduit à penser qu'il pourrait peut être s'agir du phosgène, qui peut produire à se disperser un nuage blanc ou jaunâtre et cela serait ce que les rifains voyaient. Découvert en 1811 par Davy, le phosgène fut obtenu exposant à la lumière solaire un mélange de chlore et oxyde de charbon, et de là dérive son nom phos = lumière et géno = engendrer. La dénomination que les rifains donnaient à ce gaz toxique pourrait correspondre, encore que sans pouvoir l'assurer, à ce que les espagnols appelaient avec euphémisme « bombes d'illumination », selon certains documents du Service Historique Militaire. Il faut signaler que les « bombes d'illumination », proprement parlant n'étaient pas toxiques, mais correspondaient à la catégorie des appelées « pyrotechniques »,

selon la classification que donne le livre *La guerra química (Gases de Combate)*, publié en 1924 par l'Etat Major Central de l'Armée, ce pour quoi le terme « illumination » qui figure dans quelques documents militaires pourrait obéir, sans plus, à une formule convenue sans relation avec un quelconque effet optique. Une autre hypothèse serait aussi possible. Les dispositifs utilisés pour disperser les agents chimiques de guerre ne doivent pas comporter, comme nous disions avant, des explosifs car ceux là peuvent décomposer l'agent au moment de l'explosion ; ils portent une fusée et un détonateur ce qui apporte l'énergie suffisante pour que le récipient, à l'intérieur duquel va l'agent, se casse et permette sa dispersion. Le détonateur apporte l'énergie qui dans le cas d'un agent chimique, ne doit pas être très élevée pour ne pas le décomposer, ce pourquoi il est nécessaire de modifier le détonateur que comporte une arme chimique par rapport à celui qui porte une arme conventionnelle. Comme l'Espagne n'avait aucune expérience dans l'usage des armes chimiques, il est possible que ce que firent les espagnols ce fut simplement charger l'ypérite ou le phosgène dans le récipient où normalement va l'explosif, sans modifier les propriétés du détonateur, de façon qu'à altérer la stabilité de l'ypérite ou du phosgène, ceux-ci pourraient se décomposer en substances qui prendraient certaines couleurs ou luminosité. D'un autre côté, dans certains documents il y a mention de bombes chargées avec tolite qui portaient en plus des substances toxiques, mélange qui se considérerait probablement plus efficace, mais qui en réalité, faisait décomposer le gaz et détruire ses effets toxiques.

Nous n'avons plus retrouvé, dans les sources rifaines, des allusions aux gaz toxiques, et ce jusqu'au 24 juillet 1922, date à laquelle le Caïd Haddou Ben Hamou revient, dans une lettre à Abdelkrim, à s'y référer dans les termes suivants : « Je t'informe qu'un bateau français a transporté 99 quintaux de gaz asphyxiant pour le compte des espagnols. Le dit chargement est arrivé à Melilla le 16 juin du courant mois »⁽¹⁸⁾. Il convient de signaler que le terme arabe utilisé pour se référer à ce gaz est de nouveau celui de « al-wahji », qui pourrait correspondre, pour les raisons précitées, à celles

appelées par les espagnols « bombes d'illumination ». Dans cette même lettre, le Caïd Haddou Ben Hamou communiquait à Abdelkrim qu'un tel monsieur Bartoli était arrivé de Paris, rapportant, entre autres choses dont il avait été chargé, cent masques à gaz qu'il lui céderait pour le prix de 100 francs l'unité, mais que, dans le cas où la quantité qu'ils voudraient acquérir serait plus grande, il serait disposé à les vendre à 60 francs. Les masques se trouvaient à Oran où ils pouvaient aller les recueillir. Et abondant sur le même thème, il envoyait à Abdelkrim une image du « canon qui lance des obus avec gaz asphyxiants »⁽¹⁹⁾, dont la portée était de 50 km et le prix de 5.000 francs .

Cette correspondance indique que les premiers gaz toxiques dont disposa l'armée espagnole au Maroc étaient de provenance française. Mais si la France n'avait pas, à ce qui semble, d'inconvénient à fournir à l'Espagne ce matériel belliqueux, comme non plus à donner des instructions au personnel militaire chargé de le manier, elle ne pensait pas, cependant, l'utiliser elle-même, comme cela se dégage d'un autre paragraphe de la lettre mentionnée, dans laquelle le Caïd Haddou Ben Hamou disait ce qui suit : « Les espagnols ont envoyés 300 soldats en France à une fabrique de gaz asphyxiant pour apprendre la manière de l'utiliser dans la guerre. Les espagnols ont adopté cette mesure, alors que les français ont refusé de l'employer eux-mêmes »⁽²⁰⁾. En même temps, peut être pour se libérer de toute accusation possible, le Gouvernement français avait fait savoir, « par le biais de la presse, que depuis que la paix avait été signée les principales puissances avaient décidé de prohiber l'emploi de gaz asphyxiants dans les guerres futures »⁽²¹⁾. En fin de compte, la France le fournissait à d'autres pays sous le manteau, déclarant en même temps publiquement son refus à l'utiliser.

Peut être que ce chargement arrivé à Melilla le 16 juin 1922 fut le même auquel se réfère l'avis donné dans cette ville le 22 mai 1922, selon lequel des « projectiles chargés de gaz »⁽²²⁾ seraient rapidement disponibles. Ce premier gaz pourrait être le phosgène, qui était, à ce qui semble, le préféré par les français, qui l'avait privilégié

dans leurs essais chimiques pour l'avoir considéré comme étant un gaz de combat plus toxique que l'ypérite⁽²³⁾. En sus du phosgène, il est possible que les français aient livré à l'Espagne la chloropicrine, bien que l'armée espagnole pouvait aussi l'avoir obtenu de réserves civiles, étant donné que ce produit chimique s'utilise, comme l'on sait, dans les champs⁽²⁴⁾, surtout pour éliminer les animaux nuisibles (insectes ou rats).

L'image du canon, qui « lance des obus avec gaz asphyxiants », envoyée par le Caïd Hadou Ben Hamou à Abdelkrim, paraît suggérer que l'armée espagnole les avait déjà lancés avant juin 1922, bien que cela puisse signifier qu'il s'agissait tout simplement du canon apte pour les lancer en n'importe quel moment ; raison pour laquelle les rifains, devant cette éventualité, pensèrent, d'un côté, à la possibilité d'acquérir eux-mêmes un canon de ces caractéristiques, et, d'un autre côté, d'avoir des masques anti-gaz pour se protéger des attaques avec gaz de l'artillerie espagnole.

Il conviendrait de penser ainsi à la possibilité selon laquelle l'armée espagnole se serait limitée jusqu'alors à de simples essais ou expérimentations, mais non à une attaque en toute règle. En ce sens, la notice du journal colonial français *La dépêche coloniale*, citée par S. Balfour⁽²⁵⁾, selon laquelle l'artillerie espagnole aurait lancée, au début de novembre 1921, près de Tanger, la première attaque, avec des projectiles chargés de phosgène ou de chloropicrine, ne semble pas très crédible. Par ailleurs, le journal attribue le succès de la campagne de Berenguer dans la région occidentale du Protectorat à l'emploi de gaz asphyxiants. En premier lieu, il faut tenir compte de ce que *La dépêche coloniale*, qui représente les intérêts de colons français d'Alger défendus par un groupe de députés et sénateurs, à la tête desquels se retrouvait Eugène Etienne, jusqu'à sa mort en 1921, et qui était profondément hostile à la présence de l'Espagne dans la zone nord du Protectorat, ne ratait pas l'occasion d'attaquer les espagnols ; ce qui fait que la notice, basée sur de simples rumeurs, avait surtout pour objet de les déprécier devant l'opinion publique internationale. En second lieu, la situation dans la région occidentale

du Protectorat n'était pas aussi grave, à l'automne 1921, au point d'exiger l'emploi de gaz toxiques, bien qu'une certaine agitation s'annonçait. Le désastre d'Annoual eut des répercussions immédiates dans la région de Larache, où déjà dans la nuit du 27 août 1921, fut attaqué par surprise la position de Akba El Kola et, après, celle de Gomara, où les rifains conjointement à des combattants gomaris attaquèrent, à partir du 21 octobre, quelques positions militaires espagnoles. Dans ces circonstances, il eut été plus logique que les gaz toxiques eurent pour objectifs ces lieux ou d'autres comme la tribu de Beni Aros, qui restait en grande partie insoumise, mais non la région de Tanger, où il ne s'enregistrait pas d'incidents dignes de mention jusqu'à ce qu'il se produisit le soulèvement de la tribu des Anjeras en décembre 1924, ce qui détermina alors l'emploi de gaz asphyxiants par l'aviation. En troisième lieu, il résulte révélateur que l'attaché militaire de l'ambassade de Grande Bretagne à Madrid, bien informé par le biais des consuls britanniques à Tanger et à Tetouan, dit dans une dépêche, daté du 20 mai 1925, que l'utilisation de bombes de gaz remonte « à une date relativement récente » et que « antérieurement au soulèvement de la tribu de Anjera en décembre 1924, peu ou rien ne s'était entendu dire du gaz »⁽²⁶⁾. Il est fort certain qu'il se réfère à des bombes de gaz lancées par l'aviation et non par l'artillerie, mais, de toute façon, il résulte étrange que s'il y eut des cas d'emploi de gaz toxique dans la région de Tanger, antérieurement à décembre 1924, les consuls britanniques dans cette cité et à Tetouan ne seraient pas au courant et que surtout, ils ne se soient pas empressés de le dénoncer, tenant compte que les deux étaient fort critiques avec la politique de l'Espagne au Maroc, particulièrement avec l'actuation de l'armée espagnole dans le Protectorat. Enfin, de la documentation du Service Historique Militaire correspondant à juin-septembre 1922, il se dégage que dans ces dates il ne s'était pas encore utilisé de gaz toxiques, pour des raisons fondamentalement techniques, encore qu'aussi politiques⁽²⁷⁾.

Néanmoins, la correspondance de Melilla avec le Haut Commissaire, entre juin et juillet 1922, révèle que dans le Parc

d'Artillerie et les ateliers militaires de Melilla, il s'était déjà initié, depuis juin, la charge de projectiles avec ces gaz et que leur nombre atteignait, le 1 juillet, 700 de 15,5 cm (155mm) et le 14 juillet il y avait déjà 1000 tirs complets de projectiles avec cette charge⁽²⁸⁾.

Dans un télégramme du 4 juillet 1922, le Haut Commissaire demandait au Commandant général de Melilla de l'informer d'urgence de l'opportunité de l'emploi de « projectiles avec gaz asphyxiants » dans les secteurs dans lesquels ils pourraient s'utiliser « en vue de la situation politique », et surtout si tous les éléments qui intervenaient dans leur utilisation étaient prêts, de façon que lorsque leur emploi serait ordonné il y eut toutes les garanties de ce que « leurs effets sur l'ennemi devraient être efficaces » et que cela ne produirait pas d'accidents dans les troupes espagnoles, ce pour quoi devaient s'observer toutes les précautions dans l'emmagasinage, le transport et l'emploi, en accord avec les instructions approuvées par R.O.C du 14 octobre 1921⁽²⁹⁾. Dans sa réponse du 5 juillet 1922, le commandant général de Melilla informe le Haut Commissaire de ce qu'il existait les éléments nécessaires pour l'emploi de gaz dans des pièces de 155 mm et des masques en nombre suffisant pour éviter des accidents dans les troupes, tout en considérant qu'avant d'employer cette nouvelle méthode (souligné dans l'original), il serait nécessaire de réaliser quelques tirs d'essai pour être sûr de ce que les distincts éléments fonctionnent parfaitement et que le personnel était familiarisé avec l'usage du masque. Par ailleurs, le Commandant général indiquait que les exercices de tirs se feraient sur le front « tirant au début sur des objectifs bien visibles » et pouvant s'essayer, par la suite, un tir de surprise sur les pièces que tenait « l'ennemi à Sidi Messaoud (tribu de Aït Said) et à Tzayuday (tribu de Tafersit) lorsque celles là attaqueraient. Il rajoutait que « pour des raison d'ordre politique », il considérait qu'il n'était pas convenant employer ce nouveau moyen de guerre (souligné dans l'original), pour le moment, à l'exception du cas indiqué où les batteries ennemies du front feraient feu. Et il terminait sollicitant l'autorisation pour réaliser des exercices de tirs d'essai lorsque le personnel serait suffisamment instruit.⁽³⁰⁾

On voit constamment une grande préoccupation pour la sécurité du personnel responsable de la charge des projectiles, de leur transport jusqu'au front et de leur manipulation dans les batteries. Dans ce sens, la correspondance fait référence à la nécessité de tenir compte du manuel d'*Instructions pour le tir de neutralisation avec grenades de gaz toxiques*, duquel divers exemplaires avaient été envoyés à Melilla pour être distribués dans des postes militaires du front comme Dar Driouch, Dar Kibdani et Kandoussi⁽³¹⁾. Ces *instructions*, bien qu'elles fussent approuvées par R.O.C du 14 octobre 1921, ne semblent pas avoir été distribuées avant juillet 1922. Le personnel chargé du maniement des gaz toxiques est constitué par le nommé « Groupe d'instruction », qui devait réaliser des essais et expériences avec le matériel avant son emploi en combat. Le général Damasco Berenguer fut substitué par le général Ricardo Burguete à la tête du Haut Commissariat en juillet 1922 et tout paraît indiquer que, lors de ce mois et dans celui d'août, le personnel assigné au maniement des gaz toxiques se limita à réaliser des essais et épreuves, tant que le Commandement Général de Melilla ne sollicite pas, jusqu'à début septembre, l'autorisation du nouveau Haut Commissaire pour en faire usage. En effet, dans un télégramme du 2 septembre 1922, le Commandant Général de Melilla demande au général Burguete de lui confirmer l'autorisation, donnée par son prédécesseur dans le poste, d'employer des projectiles avec ces gaz, étant donné l'accroissement qui s'observe dans le feu de l'artillerie ennemie depuis l'occupation de Azib Midar⁽³²⁾. Berenguer, comme l'on sait, cessa sa charge de Haut Commissaire le 8 juillet 1922 et, bien que l'autorisation datait du 13 du même mois, il pourrait l'avoir donnée avant son départ. Quant à Azib midar, cette position, située dans la tribu de Tafersit, elle avait été reprise le 25 août 1922, Burguete étant déjà Haut Commissaire. Dans un télégramme du 7 septembre 1922, ce dernier donnait son autorisation pour employer des grenades toxiques, le Groupe d'Instruction étant celui qui devait en faire usage contre Tzayuday

(Tribu de Tafersit), «chaque fois que les conditions atmosphériques, vent et emploi opportun des masques » le permettent⁽³³⁾. A Melilla il se disposait déjà, au début de septembre, de 2000 projectiles chargés de gaz toxiques, dont certains pour être transportés à des postes militaires dans le front : à Dar Kebdani il en fut porté 150 en date du 8, et le 30, il s'y transporta de nouveau 500 et autant d'autres à Dar Driouch⁽³⁴⁾.

Etant donné qu'il y avait déjà des projectiles chargés de gaz, non seulement à Melilla, mais aussi dans les postes militaires du front, et que le Haut Commissaire avait donné son autorisation pour les utiliser, il est fort possible que durant l'automne 1922 il s'en fit usage de manière sporadique et contre des objectifs précis et concrets. Dans une lettre d'Abdelkrim à la Société des Nations, datée du 6 septembre 1922, bien qu'il ne mentionne pas spécifiquement les gaz toxiques, il dénonce l'utilisation par les espagnols d'« armes prohibées »⁽³⁵⁾, ce qui paraît indiquer que les gaz avaient déjà été utilisés, bien que ce soit de manière restreinte et à titre d'essai, ou qu'Abdelkrim était au courant de ce que l'armée espagnole se disposait à les utiliser sous peu. Le gaz aurait été le phosgène ou plus vraisemblablement la chloropicrine, dont il y a existence constante dans le baraquement magasin de Mar Chica depuis le début de juin 1922⁽³⁶⁾. Ou aussi, le plus probable c'est qu'il s'agisse simplement de gaz lacrymogènes, comme paraît l'indiquer une lettre du Colonel Directeur du Parc d'artillerie des ateliers militaires au Commandant Général de Melilla, en date du 7 juillet 1922, dans laquelle il dit que pour éviter des accidents dans le transport des gaz jusqu'au front et dans le maniement des batteries, le personnel assigné à ces tâches devait se présenter à l'atelier de gaz pour s'en charger et faire des expériences « avec le produit appelé bromure de benzyle »⁽³⁷⁾. Notons que ce produit est précisément celui utilisé pour la fabrication de gaz lacrymogènes. Bien que le document se réfère à eux comme à des « gaz asphyxiants », il faut tenir en compte qu'à cette époque il ne se faisait pas de distinction, comme il se ferait postérieurement, entre les différents types de gaz, et que cette

dénomination s'applique à tous, y compris les lacrymogènes, dont l'emploi n'était pas prohibé par les conventions internationales.

Ramon J. Sender, dans son roman *Iman* qui, bien que témoignage littéraire, est basé sur des faits réels vécus par l'auteur, évoque « l'odeur aigre » de l'ypérite⁽³⁸⁾. qui, lancée par l'artillerie contre les rifains, arrive jusqu'aux soldats espagnols durant le combat acharné, livré à la tentative de secourir le poste que l'auteur appelle T, mais qu'il n'est pas difficile d'identifier comme celui de Tizzi Azza. L'occupation de ce poste le 28 octobre 1922, par l'armée espagnole, donna lieu les jours 1 et 2 de novembre à des journées sanglantes, dans lesquelles il y eut de nombreuses pertes, pour avoir essayé d'y faire parvenir un convoi de secours. Mais si ce fameux « convoi à Tizzi Azza » provoqua en son temps des critiques aigres envers Burguete, (nombreux le comparant au désastre d'Annoual), ce ne fut pas l'unique fois où les tentatives de secourir ce poste occasionnèrent des affrontements sanglants avec grand nombre de pertes. Le 5 juin 1923, un convoi envoyé au secours de Tizzi Azza recausera de nombreuses victimes, entre lesquelles se retrouvait le lieutenant colonel Valenzuela, chef de la Légion, qui résulta mort ce après quoi Franco occupa son poste. De ces deux convois à Tizzi Azza, nous pensons que celui auquel se réfère Sender n'est pas celui de novembre 1922, mais celui de juin 1923, car dans la première date il ne se disposait pas encore d'ypérite, tandis que dans la seconde, il se peut que l'aide allemande permit déjà d'en disposer, si ce n'est en grandes quantités, tout au moins suffisantes pour charger avec ce gaz toxique un nombre considérable de projectiles.

Aux premiers gaz toxiques procédant des stocks alliés, précisément français, suivrait l'aide allemande qui sera, de beaucoup la plus importante durant toute la guerre du Rif. Selon les journalistes allemands Rudibert Kunz et Dieter Müller, le Roi Alfonso XIII avait déjà manifesté, depuis 1918, à l'Allemagne son intérêt pour les gaz toxiques et son désir de disposer des installations nécessaires pour les produire. A ces contacts ultra secrets suivraient d'autres en 1921, année où l'Espagne reviendrait à exprimer à l'Allemagne son

intérêt pour obtenir du matériel de guerre chimique, en dépit de ce que le Traité de Versailles en prohibe à ce pays la fabrication. Le 21 novembre 1921 voyageait à Madrid Stolzenberg, fabriquant allemand connu de produits chimiques, lequel eut des conversations avec chefs militaires, ministres et Palais. Le gouvernement espagnol exprima son désir de disposer le plus rapidement possible d'une fabrique complète, spécialement dédiée à la production de gaz toxiques plus modernes, même si parvenir à un accord posa des difficultés entre autres raisons parce que le Gouvernement espagnol voulait disposer de ces gaz d'urgence et que la fabrique ne serait pas en conditions des les produire avant quelques années. Stolzenberg manifesta, néanmoins, qu'il pourrait, entre temps, fournir à l'Espagne des gaz de guerre déjà prêts pour l'emploi⁽³⁹⁾..

Les conversations se poursuivirent en 1922. En mai de cette année, Stolzenberg voyagea de nouveau à Madrid et les deux parties arrivèrent enfin à un accord, qui se matérialisa par un contrat signé le 10 juin, en vertu duquel la firme allemande s'engageait à construire et mettre en marche la fabrique de gaz toxiques et à faciliter les installations appropriées pour la production de munitions, telles que des grenades d'artillerie et de main, ainsi que des équipements techniques et du personnel allemand spécialisé. La fabrique se construira dans le lieu appelé La Marañosa, situé près de Aranjuez, mais ne serait pas en conditions de produire des gaz toxiques si ce n'est passé quelques années. Stolzenberg fournirait entre-temps à l'Espagne, pas exactement le gaz déjà prêt pour l'emploi, mais la substance chimique nécessaire pour le fabriquer, concrètement l'oxol, comme l'on appelait le tioglicol, un des réactifs utilisés pour fabriquer l'Ypérite. Il faut tenir compte de ce que cette substance toxique s'utilise au niveau industriel pour usages non militaires, ce avec quoi Stolzenberg pouvait se jouer impunément des clauses du Traité de Versailles qui prohibait à l'Allemagne la production de gaz toxiques, vu qu'il lui était toujours possible d'alléguer que les produits chimiques de sa fabrique étaient destinés à usages civiles. L'oxol sera

transporté par voie maritime de Hambourg vers Melilla, à un atelier qui s'installait déjà à Mar Chica, c'est à dire dans un lieu suffisamment loin de la ville pour éviter de possibles accidents au sein de la population civile. Il se rapporte qu'au début de juin 1922 cet atelier ou plus exactement un baraquement magasin existait déjà pour la charge de projectiles, qui n'offrait pas de garanties suffisantes pour le personnel, ce pour quoi il s'étudiait la construction d'un bâtiment en dur⁽⁴⁰⁾. L'unique gaz emmagasiné dans ce baraquement, qui se mentionne à cette date fut la chobropicrine, c'est à dire que l'Espagne n'avait pas encore commencé à recevoir l'oxol, qui était la substance chimique nécessaire pour fabriquer l'ypérite. Il n'y a pas non plus au début de juin 1922 la mineure allusion à la présence de techniciens allemands à Melilla. Il faut avoir à l'esprit que le contrat pour la construction de la fabrique de gaz toxiques à la Marañosa et pour l'envoi d'oxol à Melilla datait du 10 juin 1922, de façon qu'il faudrait des mois avant que Stolzenberg soit en conditions de fabriquer lui même ce produit et de le fournir à l'armée espagnole au Maroc.

Ce qui précède nous conduit à supposer que l'ypérite ne fit son apparition à Melilla que jusqu'en 1923. Quant à la fabrique de la Marañosa, près d'Aranjuez, qui commençait à se construire avec l'aide de Stolzenberg, elle s'utilisait pour la production de bombes qui étaient envoyées, après, à Melilla pour être chargées là bas avec des gaz toxiques.

Les plans politico-militaires d'utilisation de gaz toxiques et leur application effective

Si les plans politico-militaires examinaient en théorie l'utilisation massive de gaz toxiques avec fin de causer le plus grand mal possible à l'ennemi et l'obliger à se soumettre, l'analyse de la documentation nous indique que, dans la pratique, ce fut pour des problèmes dans l'obtention de la substance toxique, retards dans la charge des projectiles et bombes d'aéronefs, accidents, des fois

énormément graves, dans les magasins de gaz ou des avaries qui obligeaient à interrompre la production, ou bien pour des considérations d'ordre politique, qui ne conseillaient pas toujours leur utilisation, que ni l'Artillerie, ni l'Aviation espagnoles n'arrivèrent à les employer massivement, les limitant, de manière sélective, à des objectifs et tribus très précis. Dans ce sens, dans le cadre d'un plan belliqueux plus complet et global, la guerre chimique dû être circonscrite, dans une stratégie plus ample de « guerre totale », à l'emploi du gaz avec des bombes à haute capacité explosive et incendiaire, non seulement contre des tranchées, blockhaus ou points défensifs rifains, mais aussi contre des marchés, cultures, forêts et n'importe quels éléments névralgiques du système militaire ou civil d'Abdelkrim⁽⁴¹⁾.

L'existence de nombreuses sources documentaires, qui se trouvent dans les archives militaires à la disposition des chercheurs, permettent d'établir l'évolution de l'Aéronautique Militaire espagnole le long du conflit rifain, en laquelle il se met en relief la progressive adaptation du personnel et des appareils de vol à la guerre. Il convient de rappeler que les pilotes espagnols furent déjà, en novembre 1913, les premiers aviateurs de l'Histoire à réaliser un bombardement aérien et leurs tactique et matériel furent s'améliorant durant tout le conflit nord africain. Il se rapporte le lancement de gaz par des canons de 155 mm, mais, étant donné les limites de manœuvre de l'Artillerie, entre autres raisons pour la configuration accidentelle du terrain, et de son atteinte ou rayon d'action, son emploi se concentra en des points concrets du front, et le poids de la guerre chimique sur objectifs éloigné – avec son indéniable pouvoir effectif et psychologique – retomba sur l'Aviation, surtout à partir de 1924. Toutes ses recrues durent faire front à un nouveau mode de guerre, pour laquelle ils n'avaient pas été entraînés ni non plus suffisamment avertis sur ses risques. La guerre du Rif sera la première du XXe siècle dans laquelle l'aviation utilisa des gaz toxiques.

Grâce à un document réservé envoyé par le Haut Commissariat du Maroc au Commandant Général de Melilla, nous savons qu'en octobre 1922, il se prit la décision de créer une commission pour l'étude de l'emploi de bombes et de la fabrication de gaz toxiques pour l'Aviation⁽⁴²⁾. Entre temps, pour pouvoir réaliser des attaques avec gaz toxiques il fallu recourir aux stocks étrangers, qui fournirent des bombes de 11 Kg, et l'assistance technique pour la charge de projectiles d'Artillerie ; concrètement de la maison française Schneider qui apporta matériel et techniciens au Parc d'artillerie des ateliers militaires de Melilla. La première attaque aérienne avec gaz toxique fut réalisée par les bimoteurs (Bristol F.2B du 4e Groupe d'Escadrilles, durant les 14, 26 et 28 juillet 1923, dans le village de Amessaouro (tribu de Tamsaman)⁽⁴³⁾. A partir d'août de cette année, on commence à enregistrer dans la documentation l'existence de bombes de gaz toxiques (identifiées comme bombes X) dans la soute à munition de Nador, avec une moyenne non inférieure à 200 unités⁽⁴⁴⁾.

Si nous parlons de gaz toxiques et d'attaques aériennes nous devons inévitablement nous référer aux mémoires de Ignacio Hidalgo de Cisneros. La lecture de ses mémoires, qui doivent être faites prudemment nous conduit à penser que le haut commandement espagnol pensa initialement aux polimoteurs français Farman F.60 Goliath pour le lancement de grandes bombes de gaz. Cet avion, bien qu'il causait divers problèmes pour son maniement et atterrissage dans les aérodromes marocains, était l'unique capable de lancer 4 ou 6 bombes de 100 kilos qui, selon Hidalgo, étaient d'ypérite et avaient été achetées du stock allié de guerre⁽⁴⁵⁾.

Les aviateurs et techniciens espagnols initièrent une évaluation de toutes les bombes chargées de gaz toxiques et, suivant la corrélation numérique des bombes de gaz identifiées par le sigle C, ils arrivèrent à la conclusion de ce que le modèle C-5 (chargé avec 20 Kg d'ypérite) était le plus efficace pour les attaques⁽⁴⁶⁾. La révision des informations d'enmagasinement et de lancement de bombes des divers gaz toxiques (phosgène, chloropicrine et ypérite) entre les années 1923 et 1927 appuient l'idée du successif perfectionnement

en fonction de l'efficacité. Si en 1924 les bombes C-1 (ypérite, 50 Kg) et C-2 (ypérite, 10 Kg) semblent être les plus utilisées, à partir de 1925 et jusqu'à la fin de la guerre du Rif la C-5 s'imposera aux autres. Le haut commandement rapidement se rendit compte de ce que la chaleur de l'aire septentrionale marocaine était préjudiciable pour l'effet du gaz et envisagea la possibilité d'utiliser le gaz dans des vols nocturnes, missions nouvelles qui avaient déjà commencé à se réaliser avant le lancement de gaz toxiques par l'aviation : Il a été demandé à la hiérarchie des moyens pour effectuer des vols de nuit et bombarder les lieux où il y aurait des concentrations ennemies. De même il se disposera rapidement de projectiles chargés de gaz qu'il conviendra de lancer peu avant le levé du jour. Afin que l'efficacité de ceci et de cela soit maximale, il convient que le service d'information précise si possible le lieu où dorment les ennemis réunis en harkas, précisant si c'est le même qu'ils occupent durant le jour ou s'ils se répartissent par les douars les plus proches aux campements de la harka. Melilla, 16 mai 1922⁽⁴⁷⁾.

Les bombardements nocturnes, qu'ils fussent par l'Artillerie ou par l'Aviation, avaient pour objet que les gaz ne se volatilisent pas par l'effet de la haute température, qu'il ne s'étendent pas et que leur persistance augmente dans la zone.

Comment des bombes si périlleuses ont-elles été lancées par des équipages peu instruits dans le maniement et la prévention des effets du gaz ? Il est certain qu'il y eut de nombreux problèmes techniques et humains dans le maniement du matériel chimique. Sebastien Balfour a cité les informations données en 1924 par l'attaché américain Shean⁽⁴⁸⁾, en ce qui se réfère à la faible efficacité de l'aviation qui bombarde toujours à la même heure du matin et du soir dans des missions formées par un avion et, exceptionnellement, les jours de marché, par trois. L'absence de facteur de surprise que l'observateur américain fait à l'égard des espagnols s'explique par la simple raison que les hautes températures nord africaines empêchaient les vols à la mi journée ou en milieu de soirée, dû à ce que, comme l'indiquent les renseignements des ateliers de maintenance de l'Escadrille du Maroc, les avaries étaient nombreuses

dans les systèmes de réfrigération ou dans le réchauffement des moteurs, ce qui provoquait un dégât accusé des avions⁽⁴⁹⁾. Par ailleurs, mis à part le cas des missions de reconnaissance, le fait de destiner un seul appareil pour frapper un objectif était plus en relation avec la tactique espagnole d'économiser moyens et matériel – sans éviter l'objectif psychologique de la présence aérienne permanente – en fonction d'un ennemi dispersé, dont la force résidait, dans les guérillas et auquel on ne pouvait faire obstacle qu'en des moments concrets, comme le jour de célébration des marchés. Sheean ne devait pas avoir connaissance de ce que les espagnols, pour résoudre les deux problèmes, recoururent à la complète tactique des vols de bombardement nocturne avant l'aube et en nuits claires, ce en quoi le dommage des bombes s'unissait à l'effet moral d'empêcher le repos de l'ennemi et de créer un état de guerre permanente.

Balfour aussi indique que la tactique espagnole de vol rasant était très pauvre en résultats, en dépit de s'être inspirée de celle qu'utilisa la RAF en Irak en 1919. Il n'apporte cependant aucune preuve documentaire de ce supposé transfert de méthode de guerre. Depuis 1913, année en laquelle les espagnols réalisèrent le premier bombardement aérien de l'histoire, la tactique de bombardement s'était beaucoup améliorée, jusqu'au point qu'en 1921 il s'était créé dans les Akazares (Murcia), l'Ecole de Tir de Bombardement Aérien, où beaucoup de pilotes et observateurs qui volaient en Afrique avaient fait leurs études. Il faut tenir compte de ce que l'orographie compliquée du Rif obligeait à concentrer le feu des mitrailleuses et bombes en des points de difficile accès, les avions étant soumis au feu rifain depuis diverses hauteurs. Ainsi, donc, l'unique façon de fournir des approvisionnement et procurer une couverture aux soldats c'était en réalisant des vols dans lesquels les appareils, à très basse altitude (100 mètres), avec la protection de leurs deux ou trois mitrailleuses, attaquaient l'objectif pour lancer les bombes sous les tirs ennemis ajustés, qui causèrent de nombreuses pertes de membres d'équipages et d'appareils. Cette tactique risquée, baptisée

par le journaliste français Maurillac comme « vol à l'espagnole »⁽⁵⁰⁾, fut, de toute façon, prohibée par Alfredo Kindelan lorsqu'il assumait le commandement des Forces Aériennes au Maroc le 27 août 1922, pour considérer qu'elle était peu efficace en relation avec l'énorme perte d'appareils et membres d'équipages qu'elle occasionnait⁽⁵¹⁾, orientant la tactique, comme nous le verrons à un bombardement plus systématique et planifié.

Tout le matériel volant se versa dans la campagne et on s'attela à la création d'une réserve suffisante de bombes pour que la couverture sur les objectifs fut continue. Alfredo Kindelan, chef des Forces Aériennes du Maroc, spécifia à la fin de 1923 la nécessité de compter avec « des réserves de 1.000 bombes de 11 kilogrammes incendiaires et autant asphyxiantes, et d'augmenter jusqu'à 12.000 celles de tolite »⁽⁵²⁾. Il y a des documents qui conduisent à penser que l'usage intensif du gaz contre les tribus les plus irréductibles comme celle de Aït Waryaghel (la tribu d'Abdelkrim), fut présent dans l'esprit des stratèges militaires espagnols, qui arrivèrent à calculer qu'« avec une réserve de 1.000 bombes de 11 kilogrammes de gaz ou 3 de 50 kilogrammes on nettoierait [sic] complètement en jour de calme un kilomètre carré de terrain, c'est à dire, qu'avec quasi 8.000 bombes de 11 kg ou 1.000 de 5, l'atmosphère d'Aït Waryaghel resterait irrespirable avec un coût de 3 ou 4 millions de pesetas »⁽⁵³⁾. Mais la réalité était autre. Les informations reflètent quelles étaient dans la pratique la production et les stocks des poudrières et, en fonction de ces variables, il fallut doser leur emploi, d'après ce qu'il ressort de la documentation consultée : « Puisque l'on ne dispose pas pour le moment de ce type de bombes en quantité nécessaires et, dans le souci de trouver une solution pratique, et rapidement réalisable, je crois que l'action doit se limiter, pour le moment, à bombarder avec du gaz et des bombes incendiaires les villages, les hameaux et les fortifications ennemies, ainsi que les groupes et le bétail, et avec des grenades incendiaires les champs de maïs, les silos et les forêts »⁽⁵⁴⁾.

La campagne du Rif, initiée depuis septembre 1921, peut être considérée comme une guerre conventionnelle dans le sens large

du terme, avec une composante additionnelle de « guerre chimique ». Cette dernière constitua, sans doute, un aspect très important du conflit mais non le décisif. Il est certain qu'à partir de fin janvier 1923, après la libération des prisonniers espagnols à Ajdir, le haut commandement eut souhaité disposer de la plus grande quantité possible de gaz toxique pour la balancer aux rifains, mais ce souhait buta contre de nombreuses difficultés techniques au cours de la guerre, comme celle concernant l'obtention de la substance chimique (l'oxol) que fournirent les allemands pour la fabrication de l'ypérite. Pour cela le gouvernement espagnol demanda dès la mie de 1924, à l'Allemagne, la présence de techniciens et de matériel pour accélérer la production à un rythme de 1400 bombes par jour, et, dans ce but, lors du mois d'octobre se déplacèrent à Melilla deux spécialistes dirigés par le technicien germanique le Dr Hofmeister⁽⁵⁵⁾. Par ailleurs, le rythme de la production se trouvait également soumis aux pressions du gouvernement du Directoire Militaire de Primo de Rivera, qui avait évité, à l'été de 1924, une tentative d'insubordination militaire de hauts chefs d'un secteur de l'armée, lorsqu'il décida le retrait des troupes espagnoles de la région occidentale de la zone à une ligne défensive appuyée sur l'occupation de divers points le long de la côte, ce qui fut interprété comme une première étape d'abandon du Protectorat. En achever avec la guerre du Rif était prioritaire pour le gouvernement qui mit de grands espoirs dans les nouvelles armes, spécialement dans le gaz.

Les chefs de l'Aviation espagnole ont examiné la stratégie à suivre et, pour des raisons non seulement techniques mais aussi politiques, on ne procéda pas à un bombardement toxique indiscriminé du Rif. On se proposait de lancer le gaz d'une manière sélective, sur les tribus qui constituaient le « noyau d'ur » de la résistance, comme le révèle le télégramme suivant du Commandant Général au chef des Forces aériennes, le 30 août 1923 :

Son Excellence, Monsieur le Haut Commissaire, dans un télégramme d'aujourd'hui me dit : « Prière d'appeler le Lieutenant Colonel Kindelan et de lui présenter le projet de division par zones

des tribus Tamsaman et Aït Waryaghel afin de les attaquer à fond l'une après l'autre jusqu'en finir avec toutes, en employant dans ce but tous les types de bombes de tolite, incendiaires et X (gaz toxiques) dont vous disposiez»⁽⁵⁶⁾.

Les attaques contre des objectifs concrets furent une constante dans la stratégie suivie par les hauts commandements tout le long de la guerre. Un télégramme du 5 mars 1925 indique que 50 bombes C-5 (ypérite, 20 kg) avaient été remises par l'aviation afin de bombarder Souk El Arbaa de Taourirt situé sur la rive gauche du Nekor, qui était d'après ledit télégramme, « la seule zone insoumise non ypéritee », dans laquelle se réunissaient de grands contingents⁽⁵⁷⁾. Dans une dépêche du 22 mars 1925 au Général en chef, le Commandant Militaire de Melilla était plus explicite quant aux raisons pour l'élection de cet objectif :

« Dans le souk el-arbaa de Taourirt de Aït Wariaghel se réunissent les mercredis une grande quantité d'ennemis confiants en ce que ledit souk n'a jamais été bombardé par aucun type de bombes du fait d'être situé assez loin et que je n'avais pas eu jusqu'à présent connaissance de ces informations. Et puisqu'il y est fort probable que beaucoup de monde s'y rende en toute confiance le mercredi s'il faisait beau temps et que nous aurions l'occasion de leur causer beaucoup de mal et de les châtier durement, je prie S.E. de m'autoriser à employer cent bombes C-5 pour le bombardement que j'ordonnerais pour le premier mercredi où il ferait beau et qui servira sans doute à faire beaucoup de mal à l'ennemi »⁽⁵⁸⁾.

Dans ce document il est question de cent bombes, mais l'Aviation n'en reçut que cinquante qui, en plus, devaient être retournées au cas où leur emploi ne fut pas considéré nécessaire. Etant donné la pénurie de bombes C-5 en ce moment, il fallait rationner au maximum le stock disponible. A Melilla, en janvier 1925, eurent lieu d'importantes avaries dans l'installation et une violente réaction des gaz, dues à des corps étrangers ou impuretés de l'oxol utilisé comme matière première, qui était de qualité très inférieure à

celle, envoyée en 1924. Les essais chimiques réalisés avec la matière démontrèrent qu'elle était inadéquate et périlleuse pour la fabrication à laquelle elle était destinée. Des 27 bidons analysés seuls trois étaient acceptables, tandis que le reste pouvait mettre en péril l'installation et causer des victimes parmi le personnel, étant donné que les dégagements violents des gaz pouvaient provoquer une explosion. Il fallut donc suspendre la fabrication de la substance destinée à la charge des bombes C-5 jusqu'à ce que les avaries constatées dans les réacteurs de production d'ypérite fussent réparés. Sous le régime normal de fabrication on pouvait produire 100 bombes par jour, mais de nombreuses difficultés faisaient que seules pouvaient se faire 75 charges et, cela, « s'il n'arrivaient pas d'accidents ou d'avaries imprévus »⁽⁵⁹⁾.

Il faut tenir compte de ce que l'atelier de Melilla était le seul qui fabriquait des gaz toxiques et qu'il devait fournir des bombes non seulement à l'artillerie et à l'aviation de ce territoire, mais aussi à celles de la région occidentale du Protectorat, de sorte que si la fabrication venait à s'interrompre, il fallait puiser dans les stocks disponibles. Le 18 janvier 1925, s'embarquèrent sur le garde-côte Oued Targa 200 bombes C-5, dont 100 d'entre elles à destination de Sebta et autant d'autres à destination de Larache, et le 9 février, 400 autres bombes C-5⁽⁶⁰⁾, furent transportées à Sebta ; ces envois étant effectués régulièrement, selon les nécessités et le nombre de bombes disponibles. Les fréquentes interruptions dans la fabrication des gaz, pour avaries ou autres inconvénients, provoquaient une pénurie des stocks disponibles et il fallut à plusieurs reprises limiter leur emploi, même dans les cas où les plans stratégiques le considéraient opportun.

Les bombes de gaz tout comme le reste du matériel de guerre étaient habituellement transportées par tous les avions terrestres de l'aviation Militaire. Les hydravions en transportèrent également de façon exceptionnelle⁽⁶¹⁾.

L'Aéronautique Navale intervint au Maroc avec une unité formée par le porte-aéronefs *Dédab* équipé avec un dirigeable

et plusieurs hydravions, qui tout en disposant assez tôt de bombes de gaz emmagasinées dans ses soutes, n'aurait pas, d'après les informations qui nous sont parvenues, employé une partie de ses hydravions au lancement de ce genre de bombes⁽⁶²⁾. A partir du moment où la fabrique de Melilla commença à produire en série des bombes de gaz de différents calibres, les Breguet XIV DH-4, Potez 15, Fokker C. IV et DH-9 de l'Escadrille Aérienne du Maroc initièrent une guerre chimique qui s'étendit jusqu'à juillet 1927, mais qui pour les raisons mentionnées, n'arriva jamais à être massive. Par le carnet de vol d'un pilote qui vola au Maroc, nous savons que de 167 missions réalisées entre juin 1924 et juillet 1925, il n'en fit que deux avec ypérite⁽⁶³⁾. Les feuilles de service de l'observateur José Lopez Jimenez qui participa dans la campagne du Rif entre août 1925 et avril 1927, indiquent qu'il réalisa seulement 7 bombardements avec ypérite sur un total de 130 missions⁽⁶⁴⁾. Dans le rapport personnel de l'Infant Alfonso d'Orléans, qui fut à la tête d'une escadrille de Foker C.IV durant les opérations d'Al Hoceima, il raconte qu'il bombarda avec ypérite seulement les villages de Beni Zalea et Oued Laou⁽⁶⁵⁾ (région de Ghomara). Enfin nous disposons du témoignage de Pedro Tonda Bueno, observateur d'un Potez 15, dont l'unité participait au Maroc depuis juin 1924. Dans son œuvre sus mentionnée, Tonda évoque la vie quotidienne de son unité et se réfère aussi aux bombardements avec ypérite, mais il le fait de façon exceptionnelle dans le cadre des multiples missions que les aviateurs réalisèrent dans la campagne contre Abdelkrim.

Ces exemples ne peuvent certainement pas refléter toute l'activité d'une force aérienne qui parvint à disposer de quelques 150 avions, et il faudrait consulter la documentation plus à fond, mais ils apportent de toute manière des données sur l'usage non massif du gaz toxique.

Dans le débarquement d'Al Hoceima, le 8 septembre 1925, le gaz toxique fut employé dans les localités de l'intérieur, tandis que le matériel de haute capacité explosive fut utilisé sur la première ligne du front. L'analyse de la documentation indique que les escadrilles

qui participèrent à l'appui aérien au débarquement employèrent exclusivement des bombes d'ypérite C-5 (20 Kg), laissant de côté les bombes de chloprocirine ou C-4 (10 g), qui étaient assez périlleuses pour les aviateurs espagnols, même lorsqu'ils respectaient la hauteur de lancement⁽⁶⁶⁾. L'ypérite était le gaz indiqué pour causer des pertes chez l'ennemi dans des aires que les troupes propres n'allaient pas occuper ou traverser durant une période de temps supérieure à la persistance du gaz, qui pouvait être supérieure ou inférieure selon la température et d'autres circonstances. C'est ainsi que dans le débarquement d'Al Hoceima il fut utilisé dans des localités de l'intérieur pour produire des pertes chez l'arrière-garde rifaine sans que les troupes espagnoles en première ligne du front souffrent ses effets toxiques.

L'attaque rifaine, en avril 1925, aux postes militaires français dans la tribu de Beni zeroual, à l'autre rive de l'Ouerga, conduisit les gouvernements français et espagnol à entamer des conversations qui donnèrent lieu au Traité de Madrid de juillet 1925, destiné à coordonner les efforts militaires pour en finir définitivement avec Abdelkrim dans une action combinée des moyens aériens, terrestres et navals qui culminèrent dans le débarquement d'Al Hoceima. Cette opération, avec grand déploiement de moyens, sera le début de la fin d'Abdelkrim. Al Hoceima était la clé du Rif, du fait que là était située la tribu des Aït Waryaghel, cœur de toutes les résistances à la pénétration étrangère. Il y avait déjà eut antérieurement de nombreux plans pour un débarquement à Al Hoceima, sans qu'aucun d'entre eux ne fut concrétisé, jusqu'à ce que le plan dessiné par le général Gomez Jordana fut dépoussiéré et actualisé en coopération avec l'allié français, qui devait attaquer simultanément, depuis la zone sud du Protectorat. Comme ce fut déjà le cas en 1913, dans l'emploi pour la première fois des avions bombardiers, les espagnols, avec ce plan de débarquement, furent les précurseurs d'une nouvelle technique de guerre dont les résultats seraient pris en compte par les générations militaires postérieures⁽⁶⁷⁾.

Le 2 octobre 1925 les colonnes du général Sanjurjo prirent Ajdir, la capitale rifaine, ce qui obligea Abdelkrim à fuir et continuer la lutte depuis d'autres point du territoire insoumis jusqu'au 27 mai 1926, où il finit par se rendre aux français, de crainte des représailles espagnoles. Après la reddition d'Abdelkrim, les partisans du chef rifain continuèrent la résistance dans les tribus du Rif central, Ghomara et Jebala, qui resteraient insoumises, jusqu'à ce que le 10 juillet 1927 le général Sanjurjo annonça officiellement à Bab Taza la fin de la guerre. Dans cette période, pour combattre les noyaux rebelles, particulièrement dans les massifs montagneux de Jebel Alam et Jebel Hessana, l'aviation continua à assurer un important appui à l'armée de terre avec les modernes Breguet XIX. Il y eut encore l'occasion d'employer des gaz contre les noyaux rebelles, puisque le 3 juin 1927, 42 bombes C-5 furent larguées à Beni Guizit, tandis que les magasins de Tetouan et Larache comptaient respectivement avec 200 et 497 unités de ce type de bombes d'ypérite⁽⁶⁸⁾.

Effets des gaz toxiques sur les troupes espagnoles et sur la population rifaine.

Dans ses mémoires intitulées *Cambio de Rumbo*, Hidalgo de Cisneros relate avec contrariété les missions de bombardement qu'il réalisa avec un F.60 chargé, selon lui, de bombes avec ypérite. Ce pilote raconte que, des années plus tard, un vieux rifain lui communiqua que les bombes n'avaient causé aucun effet entre les combattants car les hautes températures d'Afrique dissipèrent le gaz, et Hidalgo en arrive à dire qu'il aurait mieux valu des bouteilles de limonades de Melilla, qui avaient la réputation d'être indigestes. Cette affirmation, qui ne s'accorde pas tout à fait à la réalité, cache un dessein évident de se disculper, étant donné que ses mémoires furent écrits et publiés dans les années soixante dans un pays de l'orbite soviétique, dont le régime encourageait les mouvements de décolonisation mondiale. Néanmoins, Hidalgo ne voulu pas, après tout, passer sous silence les terribles effets causés par l'explosion de l'un des engins à l'aérodrome de Tawima lorsque son affût s'en

dégagea causant la mort de plusieurs soldats⁽⁶⁹⁾. Ils nous a été confirmé l'existence de cet accident dans lequel non seulement fut blessé le capitaine José Planell, chef de la guerre chimique, mais aussi le lieutenant pilote et ingénieur aéronautique Arturo Gonzalez Gil, qui souffrit de terribles brûlures aux pieds⁽⁷⁰⁾. Il y eut des occasions dans lesquelles furent détectées des fuites de gaz des carcasses des bombes et il fallut procéder au maniement avec précaution et à l'enterrement ultérieur des engins. Selon un rapport du Colonel Directeur du Parc de l'Artillerie et des ateliers militaires de Melilla, au sujet des avaries enregistrées dans les réacteurs de production d'ypérite en janvier 1925, les manipulations effectuées par les cinq équipes qui s'occupaient de la fabrication avaient causées des lésions, certaines graves, parmi deux capitaines et quatre lieutenants, et le propre auteur du rapport avait été atteint de conjonctivite alors qu'il ne faisait que surveiller les travaux, tandis que parmi les soldats qui y participaient il y eut 82 pertes⁽⁷¹⁾.

Les aviateurs et le personnel chargé de la production de gaz toxiques ne furent pas les seuls qui souffrirent des effets des accidents dûs à ce type de grenades ou bombes, puisque qu'il y eut aussi des cas de troupes espagnoles atteintes par le gaz, comme celui auquel se réfère Ramon J. Sender dans *Iman*, ou comme celui que mentionne Juan Pando au sujet de nombreux soldats débarqués à Al Hoceima qui souffrirent des effets d'un nuage de gaz lorsque changea la direction du vent durant l'attaque. Au cours des bombardements à l'ypérite effectués à Anjera, après le soulèvement de cette tribu en décembre 1924, le gaz des bombes, porté par le vent, tomba sur les troupes espagnoles, et causa parmi elles de nombreux blessés⁽⁷²⁾.

Quant aux effets des gaz toxiques sur les rifains, ils durent être, sans doute, importants et causer de nombreuses victimes, non seulement au sein des combattants, mais également parmi la population civile. Les aviateurs, en sus de lancer des bombes sur les concentrations de harkas, les lâchaient sur les villages et sur les souks, le jour du marché ou si non la veille, de sorte que le lieu

restait contaminé durant deux ou trois semaines, en raison de la permanence d'ypérite. Les effets de ce gaz vésicant provoquaient fondamentalement, comme nous l'avons déjà dit, des brûlures dans la peau et des cloques, l'inflammation des yeux, et pouvait même causer une cécité passagère, des vomissements, et, à coup sûr, inhalé en grandes quantités, il laissait le tractus respiratoire et pouvait être léta. Autre caractéristique de ce gaz, c'est qu'il imprégnait les vêtements et continuait à produire des effets sur les personnes même si elles laissaient passer du temps avant de s'en revêtir.

La première plainte sur l'utilisation du gaz toxique dans la région occidentale du Protectorat remonterait à décembre 1924, date en laquelle, selon un rapport du consul britannique à Tanger, du 20 décembre 1924, un représentant de Anjera manifesta avoir été délégué par cette tribu pour dénoncer devant le mentionné consul les bombardements de ses villages par les aviateurs espagnols avec des bombes de gaz qui avaient causé pertes de vision ou cécité et autres blessures sur les femmes et enfants⁽⁷³⁾. Dans une autre dépêche du 19 avril 1925, le consul britannique indiquait que, selon les informations qu'il avait pu réunir, il n'y avait pas de doute que le gaz qui avait été utilisé par les espagnols dans leurs bombardements était l'ypérite. C'est ce qui est confirmé par le témoignage du Dr. Forraz, chef de l'Hôpital français de Tanger, qui avait eut certaine expérience en matière de gaz toxique durant le première Guerre mondiale, et qui avait soigné dans son hôpital de Tanger divers cas, selon lui, tous provoqués par l'ypérite. Par ailleurs, les gens du pays qui avaient vu les bombardements déclaraient unanimement que les bombes de gaz étaient lancées par des avions et leurs descriptions sur les effets de l'ypérite sur les êtres humains correspondaient exactement à celles du Dr. Forraz⁽⁷⁴⁾.

En ce qui concerne la réaction des dirigeants rifains avant les bombardements avec des gaz toxiques, il semble qu'ils essayaient d'en occulter les effets meurtriers qu'ils causaient au sein de la population, selon un bulletin affiché à Melilla le 20 juillet 1924 :

« Il semble que ladite tribu [Aït Waryaghel] occulte prudemment les effets et ne laisse arriver aucune information jusqu'à nos lignes. Tant qu'il n'y aura pas d'information un peu précise du côté d'Oujda, où il serait plus facile d'en obtenir, on ne dispose de vagues informations.

Mais à en juger selon les informations que nous détenons, il paraît que les effets des bombes sont appréciables et ont provoqué chez eux assez de panique, sans que les nombreuses grottes qu'ils ont construites partout et où ils se considèrent en sûreté lors des jours de bombardements de notre Aviation suffisent à en empêcher les effets⁽⁷⁵⁾ ».

Face aux effets non seulement physiques mais aussi psychologiques provoqués par les bombardement aux gaz toxiques au sein de la population, il est très possible que les dirigeants rifains n'aient pas eu intérêt à en parler, pour ne pas augmenter davantage la panique. En ce qui concerne les accusations au plan international, il convient de signaler que si les plaintes et protestations d'Abdelkrim contre les bombardements par l'aviation espagnole furent nombreuses, il n'y a pas de références spécifiques à l'utilisation de gaz. Dans une fameuse lettre d'Abdelkrim « Aux Nations Civilisées » adressée à la Société des Nations le 6 septembre 1922, le chef rifain se réfère uniquement à « l'utilisation d'armes prohibées » par les espagnols⁽⁷⁶⁾. Sur l'utilisation des gaz toxiques il y eut, cependant, des dénonciations dirigées à la Société des Nations à Genève, mais non par Abdelkrim lui même, sinon par d'autres, que ce soit par sympathie pour le chef rifain ou bien pour des raisons humanitaires.

Les rifains, pour leur part, savaient déjà depuis 1921 que les espagnols disposaient de gaz toxiques, même si au début il pourrait s'agir seulement de gaz lacrymogènes. En Juin 1922, ils avaient pensé acquérir, comme nous avons vu précédemment, des masques anti-gaz pour se protéger. Quand à leur démarche pour disposer d'avions, elle fut, comme on le se sait, sans succès. En 1924, ils en achetèrent quatre en Algérie, tous de vieux avions français, dont un seul, un Potez-15, parvint à se poser au Rif, où en dépit d'être

camouflé il fut découvert par l'aviation espagnole, qui le détruit. Déjà, en 1923, Abdelkrim avait tenté avoir des avions et autre matériel de guerre, dont des gaz toxiques. Dans le contrat signé le 30 avril 1923 par son frère M'hammed et l'ex-officier britannique Alfred Percy Gardiner, il y avait une liste de marchandises que celui-ci devait acheter pour les rifains, dans lesquelles, en sus d'autres matériel de guerre, figuraient huit bombardiers et quatre avions de chasse, ainsi que différents types de bombes, dont 50 de gaz⁽⁷⁷⁾. Il est inutile de dire que de tout ce matériel, Abdelkrim ne vit rien, excepté quelques fusils et cartouches que ledit Capitaine Gardiner, un véritable aventurier et escroc, qui trompa misérablement le chef rifain, réussit à faire passer de contrebande, mais, pour sûr, ni un seul avion, ni bombes de gaz asphyxiantes.

Plus de soixante dix ans ont passés depuis la guerre du Rif et le fait qu'aujourd'hui il se sache et se reconnaisse publiquement que l'Espagne utilisa des gaz toxiques c'est en soi rendre justice à la vérité historique. Dans la guerre du Rif, les victimes causées par les bombardements aux gaz toxiques, furent sans aucun doute nombreuses, quoiqu'il est également certain que davantage furent les victimes des bombes conventionnelles, du fait que celles là furent les plus utilisées. Dans le cas concret de l'ypérite, ses effets immédiats sont connus, mais il est difficile d'établir quels seraient les possibles effets à long terme, étant donné que pour y parvenir, il faudrait un suivi des personnes atteintes. En ce sens, il s'avère hasardeux d'affirmer que le nombre de cas de cancers enregistrés aujourd'hui dans le Rif, très supérieur à celui des autres régions du Maroc, selon des statistiques officielles, soit dû aux effets à long terme de l'ypérite sur la population et sur les descendants des personnes qui, à l'époque, furent atteintes par les bombardements. S'agissant d'une question aussi grave, il faudrait éviter les spéculations sensationnalistes et apporter des preuves scientifiques.

Selon les études réalisées par des experts mondiaux, comme ceux de l'Agence Internationale pour l'Investigation sur le Cancer (Lyon, France), il est fort certain que l'ypérite est une substance

cancérogène pour l'être humain, comme le prouve l'incidence de processus cancérogènes respiratoires sur des travailleurs d'usines d'ypérite, c'est à dire, dans des cas d'exposition chroniques⁽⁷⁸⁾, mais il est difficile d'établir une relation de cause à effet lorsqu'il s'agit d'une seule exposition ou d'expositions sporadiques à l'ypérite, comme celles qui se produisent en combat⁽⁷⁹⁾. Quant aux effets tératogéniques (malformations congénitales) et la toxicité reproductive de l'ypérite sur les être humains, l'Institut de Médecine des Etats Unis, dans un rapport de 1993, conclut que l'information relative à ces effets de l'ypérite, ainsi qu'à sa toxicité sur le système reproducteur, était faible et insuffisante pour pouvoir déterminer une relation de cause à effet⁽⁸⁰⁾. Par conséquent, s'il est déjà difficile d'établir un tel rapport de cause à effet lorsqu'il s'agit de personnes non exposées à l'ypérite de façon chronique, mais accidentelle, comme ce fut le cas des rifains lors des bombardements précités, il serait encore plus difficile de prouver que les rifains atteints par les bombes avec ypérite, dans les années vingt du siècle dernier aient pu transmettre génétiquement à leurs descendants un quelconque maladie de ce genre, plus concrètement, le cancer. Et ceci d'autant plus qu'il s'avère impossible de démontrer que ceux qui ont été directement touchés par l'ypérite et ont souffert du cancer aient pu eux-mêmes développer cette maladie à cause de cette substance toxique⁽⁸¹⁾.

NOTES

1. Robert Harris et Jeremy Paxman, *A Higher Form of Killing. The secret story of gas and germ warfare*, 1982, p. 32.
2. Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI), *The Problème of Chemical and Biological Warfare. A study of the historical, technical, military, legal and political aspects of CBW, and possible disarmament measures, Volume I, the Rise of CB Weapons*, p. 142.
3. Ibid.
4. Op. Cit., p. 142 et ss.
5. Op. Cit., p. 146 – 147 et 258-259.
6. Op. Cit., p. 147.
7. Op. Cit., p. 159.
8. Ibid.
9. Le titre du livre paraît traduit à l'espagnol, sans éditorial ni date, dans un article signé par Enrique Muller et publié in *Defensa*, N° 156, avril 1991, p. 79.
10. Capitaine-pharmacien René Pita (Professeur à l'Ecole Militaire de Défense NBQ), « Efectos fisiopatologicos y tratamiento de las intoxicaciones por agentes quimicos de guerra », Mesas Redondas 061, Madrid, 17 de abril de 2002.
11. SHM, legajo 421, carpeta N° 3.
12. Article du 23 décembre 1921.
13. Ibid.
14. AEF, Marruecos, Papeles de Abdelkrim, vol 517.
15. Ibid.
16. Ibid.
17. Rudibert Kunz y Rolf-Dieter Müller, Op. Cit., version du livre en arabe, p. 57.
18. Rudibert Kunz et Rolf-Dieter Müller, Op. Cit., version du livre en arabe, p. 57.
19. AEF, Marruecos, Papeles de Abdelkrim, vol.518.
20. Ibid.
21. Ibid.
22. Ibid.
23. SHM, legajo 316, carpeta n° 7.
24. Rudibert Kunz et Rolf Dieter Müller, Op. Cit., version du livre en arabe, p. 74.
25. Vicente Reig Cerda (Pharmacien militaire), *Gases de guerra. Fisiopatologia. Quimica. Defensa individual y colectiva*, 1939, p. 75.
26. Sebastien Balfour, *Abrazo mortal*, 2002, p. 260.
27. FO 391/11077.
28. SHM, legajo 302, carpeta 7.
29. Ibid.
30. Ibid.
31. Ibid.
32. Ibid.
33. Ibid.
34. Ibid.
35. Ibid.
36. SHM, legajo 302, carpeta 7.

37. Ibid.
38. Ramón J. Sender, *Imán*, edición de 2001, Destino, p. 287.
39. Rudibert Kunz y Rolf-Dieter Müller, op. cit., version du livre en arabe, p. 58 et 62-65.
40. SHM, legajo 302, carpeta 7.
41. Carlos Lázaro Ávila. "La Forja de una Aeronáutica" en *Las campañas de Marruecos, 1909-1927*, 2001.
42. SHM, legajo 302, carpeta 2.
43. SHM, legajo 335, carpeta 8. Il se largua 4 bombes au total. A partir de là augmentera le nombre de lancements comme les 8 bombes larguées sur un village face à Tizzi Azza le 05 août.
44. Ibid.
45. Ignacio Hidalgo de Cisneros, *Cambio de Rumbo*, edición 2001, p. 144 y ss. (1ª ed., Bucarest, 1964). L'analyse des documents soulève une interrogation : nous n'avons pas retrouvé traces du poids des bombes de gaz, mais dans les mêmes dates dans lesquelles Hidalgo fit ses vols, il y a référence à des bombes de 100 Kg d'explosif conventionnel qui purent être chargées dans le Farman. SHM, legajo 360, carpeta 6.
46. Voir "Informe sobre las bombas C-1 y C-2", Melilla, 20 juillet 1924, SHM, legajo 386, carpeta 2.
47. SHM, legajo 316, carpeta 7.
48. S. Balfour, *Op. Cit.*, p. 274
49. *Novedades y Servicios de la Escuadra Aérea de Marruecos. Partes de Talleres. Asuntos 8, Archivo Histórico del Aire, Villaviciosa de Odón.*
50. Cité par J.M. Riesgo in "La Guerra Aérea, 1913-1927, en Marruecos, p. 45, in La campaña de Marruecos, un encuadre aéreo, Diputación de Valencia, 2000.
51. Carlos Lázaro, *Op. Cit.*, p. 181.
52. SHM, legajo 361, carpeta 6.
53. SHM, legajo 381, carpeta 6.
54. SHM, legajo 386, carpeta 6, Melilla, 9 novembre 1923.
55. SHM, legajo 386, carpeta 2. "Informe sobre las bombas C-1 y C-2", 20 juillet 1924.
56. SHM, legajo 361, carpeta 6, 30 août 1923.
57. SHM, legajo 424, carpeta 5.
58. Ibid.
59. Ibid.
60. Ibid.
61. L'ypérite, bien qu'exceptionnellement, fut aussi larguée par les hydravions espagnols, comme dans la mission réalisée par l'un de ces appareils le 9 décembre 1925 pour neutraliser un canon. *Archive Historique de l'Air, Exp. 13651*, carpeta 5.
62. SHM, legajo 302, carpeta 2. Telegramme officiel du 9 août 1922 du Haut Commissaire au Commandant Général de Melilla: "(...) à Son Excellence M. Le Ministre de la Guerre je dit ce qui suit : Dans la perspective d'un essai pour l'Aviation de l'Armée je prie V.E. d'ordonner qu'il soit envoyé à Melilla 1.000 bombes de gaz système Pickew qui sont celles utilisées par le Dédalo, ce que j'exprime à V.E. pour information".
63. Voir María Rosa de Madariaga, *Los moros que trajo Franco...*, p. 69-70.
64. Nous remercions D. Alfonso López Collado l'accès à ce document.
65. *Archivo Histórico del Aire, Expediente personal de Alfonso de Orleans, n° 361.115.*
66. María Rosa de Madariaga, *Op. Cit.*, p. 70.

67. Selon José Sánchez Méndez, après le désastre allié à Gallipoli (Turquie) durant la I Guerre Mondiale, l'action de Al Hoceima fut fort tenue en compte par le general D. Eisenhower pour la préparation du débarquement en Normandie, ainsi que par le general Douglas McArthur dans ses actions amphibies dans le Pacifique et en Corée. Voir à ce sujet, "Alhucemas. El desembarco que inspiró Normandia", Los Domingos ABC, Madrid, 17 septembre 2000.
68. Novedades y Servicios de la Escuadra Aérea de Marruecos, Asuntos 3 A. Archivo Histórico del Ejército del Aire.
69. Ignacio Hidalgo de Cisneros, Op. Cit., édition de 2001, p. 146-147.
70. Information de Fernando Hernández Franch. Barcelona, 8 février 1993. Ce fait est confirmé dans le rapport personnel de Arturo González Gil, n° 32.903, in Archivo Histórico del Aire.
71. SHM, legajo 424, carpeta 5.
72. FO 391/11077. Bureau de l'agrégé militaire de l'Ambassade britannique à Madrid au Ministère de l'Air à Londres, daté du 20 mai 1925.
73. FO 371/ 10584.
74. FO 391/11077.
75. SHM, legajo 386, carpeta 2. "Informe sobre las bombas C-1 y C-2" de Jorge Soriano, Melilla, 20 juillet 1924.
76. FO 371/8534. Pour le texte complet de cette lettre voir, María Rosa de Madariaga, España y el Rif. Crónica de una historia casi olvidada, 2ª ed. 2000, p. 573-574.
77. AEF, Marruecos, Documents d'AbdelKrim, vol. 517.
78. DF. Easton, J. Peto, R. Doll, Cancers of the respiratory tract in mustard gas workers. Br J Ind Med, 1988, 45: 652-659.
79. FR. Sidell, JS. Urbanetti, WJ. Smith, CG. Hurst, "Vesicants", in R. Zajtchuk, RF. Bellamy (éditeurs). Textbook of military medicine warfare weaponry and casualty (part 1) : medical aspects of chemical and biological warfare, Washington, D.C, Office of The Surgeon General, Department of the rmy, 1997, p. 197-558.
80. CM. Pechura, DP. Rall, veterans at risk : the health effects of mustard gas and lewisite, Washington, D.C., National Academy Press, 1993.
81. Les effets de l'ypérite ont déjà été abordés par Maria Rosa de Madariaga, in Los moros que trajo Franco,... p. 71-73.

**POUR DES REVENDICATIONS, AUX FINS DE REPARATIONS,
POUR LES PREJUDICES SUBIS SUITE A L'UTILISATION
D'ARMES CHIMIQUES DE DESTRUCTIONS MASSIVES CONTRE
LE RIF**



***Dr. Mimoun CHARQI
Charqi@hotmail.com***

Avant tout, je souhaite exprimer mes vifs remerciements à tous ceux et toutes celles qui ont contribués, d'une façon ou d'une autre, à cette rencontre. Et je saisi cette occasion pour témoigner de toute ma sympathie à nos amis, frères et parents espagnols ici dignement représentés par le professeur Maria Rosa De Madariaga.

Auprès de la «communauté internationale», le fait de posséder ou même d'avoir un programme d'armes chimiques ou biologiques de destruction massive est devenu un véritable spectre. A tel point que d'aucuns n'hésitent pas à agir de façon préventive comme tout un chacun a pu le voir avec les opérations militaires menées contre l'Irak. C'est dire combien ce qui touche aux armes de destruction massive peut être grave.

La question des armes de destruction massive est, aujourd'hui, fort d'actualité. Néanmoins, cela ne signifie nullement que le monde vient tout juste de découvrir les dangers et risques

attendant à l'utilisation des armes chimiques. Déjà, au début du 20ème siècle, le Rif en a connu les affres. Aussi, est-il plus que légitime de rechercher réparation morale et matérielle pour le Rif et les rifains. Mais auparavant, il convient de rappeler ce qui s'est passé.

I. RAPPELS.

Durant la guerre du Rif, l'Etat espagnol a fait usage d'armes chimiques de destruction massive⁽¹⁾ contre les populations rifaines. L'utilisation de ces armes chimiques était et demeure prohibée par les conventions internationales sur le droit de la guerre⁽²⁾. Différents documents et références reproduits par plusieurs auteurs et chercheurs, dans des travaux et publications divers, ont pu mettre en exergue le type d'armes chimiques, à base d'ypérite⁽³⁾, de phosgène ou de chloropicrine, utilisées ainsi que leurs effets sur la population, les animaux et les plantes.

Les témoignages de ceux qui ont pu le vivre, directement ou indirectement, en temps que victimes ou en tant qu'agresseurs, ou instruments de l'agression, les opinions des experts, les publications d'écrivains, d'historiens et chercheurs sont accablants. A l'époque, dans l'immédiat, le résultat en était la mort ou l'aveuglement des êtres vivants outre une végétation brûlée. Mais la question qui se pose est de savoir ce qu'il en est ensuite? Après coup, est ce qu'il y a des effets néfastes consécutifs à l'emploi de ces armes chimiques⁽⁴⁾? Ou pas?

Si l'Etat espagnol se trouve être directement impliqué pour avoir illégalement utilisé des armes de destruction massive, prohibées par le droit international, notamment, contre des populations civiles démunies, il n'en reste pas moins que la responsabilité de l'Etat français, de l'époque, n'est pas en reste en tant que complice et partenaire de l'Etat espagnol, dans un premier temps, puis en tant qu'ayant lui même fait usage d'armes chimiques de destruction massive, dans la région de Fès, en 1925. De même que

la responsabilité de l'entreprise allemande et de celle française ayant participées à la production et à la vente de ces armes chimiques.

L'utilisation de ces armes chimiques de destruction massive a eu pour résultat de nombreuses victimes, [les cibles principales étant les marchés], la reddition de Mohamed Abdelkrim El Khattabi et, par suite, la fin de la guerre du Rif.

Force est de noter qu'à ce jour aucune voix ne s'est élevée pour dénoncer et condamner officiellement ce qui s'est passé au début du siècle dernier.

Pire, l'utilisation de ces armes chimiques semble d'actualité en raison de la relation de cause à effet entre ces mêmes armes de destruction massive et des maladies diverses telles que les cancers du larynx dont sont atteints les habitants de la région du Rif. Les statistiques des hôpitaux marocains attestent que le taux de certains cancers atteint un pic alarmant dans la région du Rif. Ce taux est sans commune mesure avec les autres régions. Quelle peut dès lors en être la raison? La raison mise en évidence par l'histoire et les experts est précisément l'utilisation de ces armes chimiques de destruction massive. En ce qui concerne l'ypérite, divers rapports et études faits par des scientifiques de renommée internationale, [que l'on retrouve sur Internet], affirment, notamment, les effets cancérigènes et mutagènes de cette même ypérite⁽⁵⁾.

Aujourd'hui, si d'aucuns s'accordent à reconnaître, car on ne peut nier les faits et évidences, que l'utilisation des armes chimiques de destruction massive sur le Rif et sa population a bien eu lieu, toujours est-il que certains :

- s'efforcent de minimiser sans grande conviction l'impact de ces utilisations ;

- essayent de soutenir que la science ne peut pas affirmer la relation de cause à effet entre l'utilisation de ces armes chimiques de destruction massive et le fort taux de cancers dans le Rif ;

- voire même s'interrogent sur l'intérêt d'un colloque sur le thème en question.

Les scientifiques et autres historiens ne sont pas toujours neutres. Loin s'en faut. Et la science elle-même n'a jamais été neutre. Pour ce qui nous concerne, il est des faits. Des faits avérés et certains : L'utilisation d'armes chimiques de destruction massive contre des populations sans distinction aucune de leur caractère civil ou militaire, hommes ou femmes, adultes, vieillards ou enfants,... contre des animaux, contre la végétation,...

L'impact immédiat et à court terme a été terrible, désastreux, inhumain, catastrophique, apocalyptique, ... Ainsi, un certain nombre de question se posent :

- Comment évaluer les dégâts causés ? Comment évaluer les préjudices en pertes humaines, animales, matérielles et végétales subies? Quel est le nombre de personnes victimes directes ou indirectes de l'utilisation des armes chimiques de destruction massive contre le Rif ?

- Comment évaluer le préjudice subit dans le temps et dans l'espace par le Rif et les rifains ?

Des populations de paysans libres se sont retrouvées agressées, envahies, anéanties, gazées jusqu'au plus profond de leurs chairs et de leurs êtres, par deux superpuissances européennes au fait de la technologie militaire et sur-armées.

Officiellement, aucune reconnaissance de la responsabilité des différentes parties en cause n'a jamais été admise, à ce jour. Pourtant, les faits sont là. L'Espagne, la France et leurs complices ont commis une faute en violation des obligations découlant du droit international et de cette faute est résulté un préjudice historique qui se poursuit encore aujourd'hui dans la chaire des héritiers des rifains d'hier.

Aujourd'hui, le Rif et ses populations demeurent une région pauvre, enclavée et délaissée. Sans infrastructure, sans hôpitaux,

sans industrie ni économie viable,... Les personnes atteintes de cancers doivent se déplacer jusqu'à Rabat pour pouvoir suivre des soins, avec tout ce que cela suppose comme contraintes et quand elles peuvent se le permettre.

Le moins que l'Espagne, la France et leurs complices d'hier peuvent faire c'est d'exprimer une bonne foi présente :

- En reconnaissant moralement la responsabilité historique, politique et juridique de l'Etat espagnol et de l'Etat français d'antan ;
- En participant à l'évaluation des préjudices subis ,
- En procédant à réparation, dommages et intérêts vis-à-vis du Rif et de ses populations.

II. PROJET DE PLAN D'ACTION.

L'action en vue de cette reconnaissance et aux fins de réparations peut théoriquement intervenir selon trois axes : à l'amiable, par voie judiciaire et de façon médiatisée.

1. Une action médiatique.

Dans tous les cas, les actions en revendication doivent être appuyées par une forte campagne médiatique de communication auprès des médias nationaux et internationaux ainsi que par Internet. La création d'un site Web avec un appel à signatures pour condamnation de l'emploi d'armes chimiques de destruction massive dans le Rif ainsi qu'une adresse email pour toutes ces actions est fort indiquée. Il faudrait, probablement, tisser un réseau de personnes ressources d'appui et de relais, à l'échelle nationale et internationale.

2. Le choix d'une action amiable pour obtenir reconnaissance et réparation.

A priori, une solution amiable pour obtenir reconnaissance de responsabilité et réparation serait la voie même de la sagesse. Néanmoins, tout porte à croire qu'une telle éventualité ne risque pas de recueillir facilement assentiment de la part des concernés.

2.1. Qui devrait agir ?

Dans la perspective d'une action amiable, qui aurait qualité du point de vue juridique pour discuter, au nom du Rif et de sa population une telle solution?

- L'Etat marocain? Ce dernier ne semble pas, à priori, intéressé par une telle éventualité !

- L'association des victimes de la guerre chimique dans le Rif? Cela est théoriquement possible. [Pour cela, cette association devrait recevoir mandat, en ce sens, par des victimes ou héritiers de victimes].

- La fondation Mohamed Abdelkrim El Khattabi ?

- Une autre entité ad hoc créée pour la circonstance ?

Au préalable, il convient de se demander ce que l'on souhaite exactement. Au nom de qui? Pour qui? Comment?

2.2. Qui saisir?

Il faudrait s'adresser à ceux qui devraient reconnaître leurs responsabilités et réparer. En l'occurrence, l'Etat espagnol, l'Etat français, le congrès espagnol, l'armée espagnole, l'entreprise allemande concernée, [Stolzenberg], l'entreprise française [Schneider],...

Bien que cette hypothèse d'une solution amiable ne semble pas avoir beaucoup de chances de succès, toujours est-il que pour des considérations de forme, il est indiqué que des correspondances soient engagées en ce sens.

3. Le choix d'une action judiciaire pour obtenir reconnaissance et réparation.

Faudrait-il engager une action devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme, afin de demander et obtenir réparation?

Cette institution présente des intérêts pour avoir réparation, dommage et intérêts. Toujours est-il que pour que cette institution soit compétente, il faut au préalable avoir épuisé les voies de recours préliminaires. En conséquence, il faudrait saisir les tribunaux espagnols et/ou français et à défaut d'avoir et obtenir gain de cause la voie serait dès lors ouverte pour la Cour Européenne des droits de l'homme.

3.1. La saisine des tribunaux espagnols et/ou français.

Peu importe qu'il s'agisse des tribunaux espagnols ou français. Néanmoins, le choix de la ville peut quant à lui être important. Il faudrait également voir parmi les militants le choix de l'avocat qui serait chargé du dépôt de la requête. A ce sujet diverses questions se posent :

1. Contre qui intenter ces actions ?

L'Etat espagnol - l'Etat français - le congrès espagnol - l'armée espagnole - l'entreprise allemande concernée, [Stolzenberg], l'entreprise française [Schneider],...

2. Qu'en est-il de la préparation du dossier ?

En quoi doit consister le dossier? Outre la requête proprement dite, le dossier juridique avec ses arguments doit comporter les documents techniques suivants :

Publications sélectives en relation avec la guerre chimique sur le Rif –
Dossiers médicaux de personnes victimes de la guerre – Rapports d'experts – Mandats de victimes ou d'héritiers de victimes – Dossier sur la situation économique et sociale dans le Rif – Sort de la région et de la population sur le plan médical, sur le plan des infrastructures, du niveau de vie, de la santé, ...

3. Qu'en est-il des témoins ?

Hormis les experts, la question est de savoir s'il y a il encore des témoins vivants parmi ceux qui ont participé à la guerre chimique contre le Rif ? Et s'il y a encore des témoins vivants parmi ceux qui ont subi la guerre chimique contre le Rif ?

4. Qu'en est-il de l'objet de la plainte ?

L'objet de la plainte serait :

- Obtenir par voie judiciaire devant les tribunaux reconnaissance des crimes historiques et politiques contre l'humanité commis en violation des règles élémentaires du droit international et des droits humains, en raison de l'utilisation d'armes chimiques de destruction massive dans le Rif.

- Obtenir évaluation et confirmation des dommages et préjudices subis individuellement et collectivement par les rifains d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

- Obtenir réparations morale et matérielle pour les dommages et intérêts pour les préjudices subis.

3.2. La saisine de la Cour Européenne des droits de l'homme.

Dans le cas ou les différentes actions préliminaires, offertes par les voies de recours internes, espagnoles et/ou françaises, ne donneraient pas gain de cause, la voie royale serait dès lors ouverte pour la compétence de la Cour Européenne des Droits de l'homme. Cette dernière n'est compétente que pour autant que les voies de recours internes sont épuisées et que le demandeur n'ait pas pu obtenir réparation. La procédure devant la Cour Européenne des Droits de l'Homme est des plus aisées et la tradition de cette Cour, au regard de sa jurisprudence, permet d'être confiante dans la justesse de ses décisions.

NOTES

1. D'aucuns pourront gloser et polémique sur l'emploi du terme « massif », en arguant que l'utilisation des armes chimiques contre le Rif n'aurait pas été massive. Mais à partir de quel moment il y a lieu de parler correctement d'emploi massif d'armes chimiques ? Compte tenu des moyens de l'époque, ce qui a été mis en place et utilisé ne peut être qualifié que de « massif ». d'autant plus que, par définition, les armes chimiques dont-il s'agit ici sont des armes chimiques de destructions massives.
2. Notamment, la Convention de Strasbourg entre la France et la Prusse (1675), la Déclaration de Bruxelles entre plusieurs pays d'Europe (1874), (signée mais non ratifiée), la Convention de la conférence internationale de la Haye (1899), le traité de Versailles (1919) et surtout le Protocole de Genève (1925), la Convention de 1972 et la Convention de 1993.
3. Au sujet de l'ypérite ou gaz moutarde, le bureau de la non prolifération, du département d'Etat américain, écrit qu'il s'agit d'un « agent liquide qui émet une valeur notice causant des brûlures et des cloques lorsqu'elle est en contact avec la peau. Lorsqu'elle est respirée, l'ypérite endommage les voies respiratoires ; ingérée, elle cause vomissements et diarrhée. Elle attaque et endommage les yeux, les muqueuses, les poumons, la peau et l'appareil sanguin. (...) ; Ses effets à long terme les plus graves sont dus au fait que, sous forme de gaz, elle est cancérogène et mutagène. Il n'existe pas d'antidote contre l'ypérite », c'est nous qui soulignons. Voir service d'information du département d'Etat des Etats Unis. <http://usinfo.state.gov/français/pubs/irak/weapons.htm> Voir égl., Armes chimiques Agents vésicants (Ypérite) <http://membres.lycos.fr/armch/agentsvesicants.htm> ? Sur les mutations géniques et le caractère mutagène, Jérôme LEJEUNE et Raymond TURPIN écrivent : « Ces mutations invisibles avec les techniques actuelles et n'interférant pas avec la mécanique méiotique sont à l'origine de la plupart des maladies héréditaires connues chez l'homme ». « (...) , il n'est pas inutile de rappeler que de nombreuses substances chimiques sont elles aussi mutagènes. Il n'est d'ailleurs nullement impossible que ces mutagènes chimiques jouent dès maintenant un rôle dans notre espèce, bien qu'on ne l'ait pas encore mis en évidence. Depuis 1942 et la découverte par Auerbach et Robson de l'activité mutagène du gaz moutarde ou « ypérite », la liste des agents radiomimétiques n'a cessé de s'accroître. (...). In : Les effets génétiques des rayonnements ionisants. Luigi GEDDA. «De genetica medica » - Pars III ; Edizioni dell'Istituto « gregorio mendel » - Roma 1961. pages 10 et 11. <http://www.fondationlejeune.org/Content/hercher/Do...>
4. Le fait que, quelque part, des experts affirment que l'état de la science, actuellement, ne permet pas d'affirmer qu'une relation de cause à effet puisse être établie entre l'utilisation des armes chimiques contre le Rif et les cancers dont sont atteints les personnes de la région plusieurs décennies plus tard n'est pas la preuve de l'absence de cette relation. Il sied également de rappeler les Etats ont souvent refusé de reconnaître les effets néfastes des armes sur la santé des personnes. Faisant suite aux bombardement effectués sur Halabja, en 1998, le Dr Christine GOSDEN, professeur à l'université de Liverpool, écrit, en 1998, [dans un rapport pour l'Institut de recherches sur le désarmement des Nations Unies], avoir relevé « des cas de cancers rares, des malformations chez les enfants, d fausses couches, d'infections pulmonaires récurrentes et de problèmes neuro-psychiatriques graves. Le gaz moutarde (ypérite) a brûlé des cornées, provoquant des cécités. Des cancers risquent de n'apparaître que cinq années après l'exposition ». Voir Fred PEARCE. Guerre et environnement : réactions en chaîne. Le Courrier. Unesco. Mai 2000. http://www.unesco.org/courrier/2000_05/fr/planet.htm
5. Voir supra note 3.

Annexes

Lettre de soutien :***Pr. Sebastian Balfour******London School of Economics and Political Science***
Au colloque de Nador

Chers amis,

Je regrette beaucoup de ne pas pouvoir assister aux deux conférences sur la résistance rifaine contre l'occupation du Rif et la guerre chimique lancée contre les rifains par les espagnols. Je peux m'identifier cent pour cent avec vous. Mes visites au nord du Maroc et ma connaissance de gens qui ont survécu à cette guerre et de descendants de ceux qui sont morts à cause des effets toxiques du bombardement chimique, m'ont ému profondément. Je me joins à toute initiative pour révéler la vérité et demander la justice.

Grâce à la recherche d'historiens comme moi-même et notre amie Maria Rosa de Madariaga, nous connaissons assez bien maintenant l'étendue et l'intensité de cette guerre. Et je suis convaincu que les effets de l'offensive chimique ont touchés les générations suivantes à travers une mutation génétique qui a produit le cancer entre les enfants, mutation qui d'ailleurs a été établie scientifiquement dans des expériences sur des animaux avec une structure biologique proche de celle des humains. Je me suis indigné quand j'ai appris que les membres de l'Association n'ont pas été permis de faire des recherches, d'aller de village en village pour recueillir des informations sur les victimes de cette atroce guerre. Il y a trop d'intérêts qui veulent faire taire la vérité. Mais, connaissant votre détermination à faire ressortir la vérité, je me confie à nos efforts communs.

Je ne voudrais pas abandonner la parole sans réfléchir sur le discours au sujet de la guerre chimique de nos jours. Il y a une énorme indignation en Europe contre la guerre lancée unilatéralement par Bush et Blair avec l'appui de Aznar contre l'Iraq. Nous avons participé à Londres à d'immenses manifestations contre celle-ci dans les rues et les parcs de la capitale. Mais l'Europe, non seulement l'Espagne, est coupable d'énormes atrocités contre les pays qu'elle a colonisés. Peu d'anglais savent que notre pays a préparé une offensive chimique contre les iraqiens en 1920. J'ai vu les documents officiels récemment ouverts qui démontrent en détail l'accumulation de bombes de gaz moutarde ou l'ypérite par l'armée britannique en Iraq. Ce que nous ne savons pas parce que les documents ne constatent rien de plus c'est le sort de ces bombes. Cela ne me surprendrait pas que les troupes américaines ou britanniques en Iraq découvrent finalement les restes de bombes chimiques ensevelies sous le sable. Celles-ci porteront peut-être l'étiquette suivante 'Made in Britain'.

Pour terminer, je vous souhaite une conférence pleine de solidarité et de résolution pour redresser les injustices du passé au Rif.

LE POISON QUI ARRIVA DU CIEL

Ignacio CEMBRERO,

El País, 9 février 2002

*Traduit de l'espagnol par Monica Gongora Font
www.mondeberbere.com*

" Il tombait quelque chose comme du soufre. Les gens devenaient aveugles. Leur peau se noircissait et ils la perdaient. Le bétail gonflait et, ensuite, mourait. Soudainement, les plantes séchaient. Durant des semaines, on ne pouvait pas boire l'eau des ruisseaux. On me disait que l'eau était empoisonnée ".

Mohammed Faraji, 91 ans, était un adolescent quand, dans les années vingt, l'armée espagnole conquiert le Rif, mais il se souvient encore clairement du *haraj* (poison) que jetaient les avions ennemis sur les villages du nord du Maroc.

" Les bombes tombaient partout ", ajoute Faraji, contrarié d'avoir interrompu sa collecte de haricots verts afin de s'occuper du journaliste qui l'avait localisé dans un potager du village de Tafdna, proche d'Al-Hoceima. " Les gens construisaient des grottes pour se cacher et tenter de protéger le bétail ". " Là-bas, ils se cachaient quand ils entendaient le bruit d'un avion ". " Les attaques n'ont pas duré longtemps ". Hadou El Kayid Omar Massaud, ex-combattant des milices rifaines n'a pas, à l'âge de 102 ans, des souvenirs aussi précis. Chez lui, assis dans le salon de sa maison d'Adjir, il évoque vaguement quelques cas d'asphyxie chez ceux qui suivirent Abdelkrim Khattabi, le chef historique de la résistance contre l'invasion

espagnole. Quand, finalement, les militaires espagnols pénétrèrent dans le village, il fut étonné par leur " acharnement à acheter

les fragments de bombes ", comme s'ils avaient voulu effacer toute trace.

Bombes X

Le poison mentionné par Mohamed Faraji ou l'asphyxie dont parle El Kayid Omar Massaud étaient appelés dans un premier temps " bombes spéciales " ou " bombes X " dans la correspondance échangée entre le haut commandement espagnol au Maroc et le gouvernement afin d'éviter d'écrire son véritable nom : armes chimiques.

Entre 1921 et 1927, l'armée espagnole utilisa systématiquement dans le Rif du phosgène, du diphosgène, de la chloropicrine et, surtout, de l'ypérite, un produit plus connu sous le nom de gaz moutarde. La première preuve sur les ventes de Berlin au gouvernement espagnol d'armes chimiques et sur l'aide allemande à la construction de l'usine " La Marañosa " (Toledo) fut apportée en 1990 par deux chercheurs allemands, Rudibert Kunz et Rolf-Dieter Müller, dans leur livre *Giftgas gegen Abd el Krim. Deutschland, Spanien und der Gaskrieg in Spanisch-Marokko 1922-1927* (Du gaz mortel contre Abdelkrim. L'Allemagne, l'Espagne et la guerre chimique au Maroc espagnol).

Il y a eu aussi une demi-douzaine d'historiens, espagnols et étrangers, qui ont traité le sujet superficiellement, mais le Britannique Sebastian Balfour, professeur à la *London School of Economics*, publiera le mois prochain le premier livre, *Abrazo Mortal (Étreinte mortelle, éditions Península)*, qui retrace l'escalade chimique de la guerre coloniale.

Son œuvre, fruit de quatre années de recherches, apporte plusieurs nouveautés sur ce qui fut la troisième utilisation dans l'histoire –après la Première guerre mondiale en Europe, et par le

Royaume Uni, en Irak, en 1919 – d'un armement interdit par les traités internationaux.

" J'ai toujours été réfractaire à l'utilisation de gaz asphyxiants contre les indigènes, mais après ce qu'ils ont fait et par leur conduite traîtresse et fallacieuse (à la bataille d'Anoual), je vais les employer avec une vraie délectation ", écrivait dans un télégramme le général Dámaso Berenguer, haut commissaire espagnol à Tétouan, le 12 août 1921.

Quatre ans après cette défaite fracassante, le roi Alphonse XIII affirmait à l'attaché militaire français à Madrid, qu'il recevait en audience, qu'il fallait laisser de côté les " vaines considérations humanitaires ", parce que " avec l'aide du gaz le plus nuisible ", on sauverait beaucoup de vies espagnoles et françaises. " L'important est d'exterminer, comme on le fait avec les mauvaises bêtes, les Beni Ourriaguel et les tribus plus proches d'Abdelkrim ", conclut le monarque.

Après une minutieuse enquête à l'aide des archives espagnoles, françaises et britanniques, Balfour date la première attaque espagnole au phosgène au mois de novembre 1921, aux alentours de Tanger. Le gaz moutarde fit son apparition lors de la bataille de Tizzi Azza, en juillet de 1923. Il fallut attendre un an de plus pour que, pour la première fois, l'aviation bombarde une tribu, celle de Beni Touzin en utilisant des armes meurtrières.

Les avions espagnols " ont gravement endommagé les villages rebelles, en utilisant souvent des bombes de gaz lacrymogènes et asphyxiants qui ont fait des ravages parmi la population pacifique ", informa peu après le maréchal Lyautey, l'autorité supérieure du Maroc français. " Grand nombre de femmes et d'enfants se sont rendus à Tanger pour recevoir un traitement médical... ".

H. Pughe Lloyd, un officier britannique qui parcourut la zone, confirme ceci dans un communiqué destiné à son ministre de la Guerre en janvier 1926 : " Beaucoup de Rifains moururent et un grand nombre d'entre eux se rendirent dans des secteurs moins

belliqueux avec l'espoir de recevoir un traitement. Surtout, ils étaient à moitié aveugles ou ils avaient les poumons très affectés ".

Balfour assure que de nombreux rapports témoignent que la stratégie militaire espagnole consistait à choisir les zones plus peuplées et les moments de grand rassemblement pour lancer les bombes chimiques, au point que les Rifains ouvrirent les souks commerciaux la nuit, quand l'ennemi n'avait pas la possibilité d'attaquer.

L'historien britannique soutient qu'il y eut aussi " un nombre relativement élevé de victimes parmi les Espagnols par une manipulation négligente des armes chimiques dans les ateliers ou pour conquérir précipitamment des territoires qui venaient d'être bombardés avant que les effets meurtriers du gaz ne se dissipent. "

Un sujet incommode et entouré de silence

La guerre coloniale s'achève en 1927, et avec la reddition des derniers Rifains cette facette inhumaine du conflit tomba dans l'oubli pendant 63 ans. Balfour attribue ceci au fait que dans " les réunions de politiciens et de militaires où l'on traitait du sujet des armes chimiques, soit on ne dressait pas de procès-verbal, soit les procès verbaux étaient détruits ou cachés ". " Tout a été soigneusement dissimulé ".

D'autres facteurs expliquent aussi ce silence. " Les historiens pro-franquistes, dont beaucoup de militaires, ne se dédièrent pas à des affaires délicates ou moralement explosives ", signale Morten Heiberg, professeur agrégé de l'université de Copenhague. " Ils ont laissé le sujet de côté également à cause des difficultés pour accéder, jusqu'au début des années quatre-vingt-dix, aux archives du protectorat espagnol au Maroc ", ajoute Jean-Marc Delaunay, professeur agrégé de l'université de Paris.

Même l'État marocain n'a jamais eu un intérêt spécial à sortir de l'oubli ces épisodes meurtriers. Le soulèvement d'Abdelkrim étant,

d'une certaine manière, une guerre pour l'indépendance du nord du Maroc, le sultan collabora avec les puissances coloniales pour écraser les rebelles. Le Rif se souleva à nouveau en 1958 et 1959, et ce fut alors Hassan, encore prince héritier, le responsable de l'étouffement de ce soulèvement.

Le livre des chercheurs allemands et d'autres travaux postérieurs ont rafraîchi la mémoire des Rifains. Quelques notables fondèrent en juillet 1999 l'Association de défense des victimes du gaz toxique dans le Rif. " Nous pensons que les autorités allaient s'y opposer à cause du mot Rif mais le permis fut obtenu sans problème ", signale Aziz Benazouz, vice-président de l'association et secrétaire général de la CDT, le principal syndicat marocain, dans la province d'Al-Hoceima.

Que revendique l'association ? " Nous voulons, en premier lieu, que l'Espagne avoue ses crimes et demande pardon ", répond-il. " Nous voulons aussi qu'elle finance une recherche sur les causes des taux élevés de cancer dans le Rif et, si un rapport avec l'utilisation d'armes chimiques est établi, nous demanderons à l'État espagnol qu'il nous indemnise collectivement en construisant un hôpital spécialisé en oncologie dont la région est dépourvue, et en améliorant les infrastructures. "

Une bonne partie de la famille de Benazouz, comme celle d'Ilias El Omari, président de l'association, et celle de beaucoup d'autres rifains, est morte du cancer, une cause de mortalité plus fréquente dans le Rif que dans le reste du pays. Même le directeur de l'Institut national d'oncologie à Rabat, le professeur B. El Gueddari, l'a reconnu dans une conversation téléphonique avec ce correspondant : " Oui, l'indice est un peu plus élevé dans le nord, mais on ne peut scientifiquement dire quelle en est la raison ".

Revendications

L'association fut autorisée, mais ses tentatives de présenter ses revendications par l'organisation de congrès ont été interdites par le ministère de l'Intérieur marocain sans aucune explication. " Je soupçonne qu'ils le font pour ne pas embrouiller encore plus les relations déjà détériorées avec l'Espagne ", précise Ilias El Omari.

Curieusement, toute la presse marocaine, même celle qui est liée au régime, a protesté avec véhémence contre les restrictions d'information. " Une interdiction inacceptable ", titrait en première page le journal *Al Bayane*, organe du PPS, un parti qui est intégré dans la coalition gouvernementale. " Les victimes ne réussissent pas à faire entendre leur voix ", se lamente le journal *Aujourd'hui le Maroc*.

Le refus du ministère de l'Intérieur d'autoriser des congrès paraît plutôt imputable aux connotations nationalistes rifaines de l'association qui partage le siège et les cadres de direction avec d'autres organisations culturelles qui encouragent, par exemple, l'utilisation de l'amazigh, la langue des Berbères ; elles sollicitent aussi la transformation en musée du quartier général d'Abdelkrim ou revendiquent le rapatriement à Ajdir, son lieu de naissance, des restes d'Abdelkrim, enterré au Caire où il est mort.

Ce n'est pas pour rien que le propre fils d'Abdelkrim, Saïd Khattabi, exilé volontairement au Caire, a pris la tête des revendications. " L'Espagne ", écrit-il dans une lettre ouverte publiée la semaine dernière par les journaux *Al Alam* et *Al Bayan El Yom*, " doit maintenant compenser ses fautes et aider sérieusement la région à récupérer le temps perdu durant la colonisation espagnole ".

" Ne nous interprétez pas mal ", intervient Omar Mussa, un autre des responsables de l'association d'Al-Hoceima. " Nous sommes

autonomistes, pas séparatistes, parce que nous croyons que

la décentralisation est la meilleure manière pour sortir de la marginalisation à laquelle nous avons été soumis pendant des décennies ". " Revendiquer le Rif est faire un apport à la démocratisation en marche au Maroc ", ajoute Aziz Benazouz.

Durant son long règne, Hassan II n'a jamais mis les pieds dans la région qui s'est rebellée contre son père. Son fils, Mohamed VI, a voulu réconcilier la couronne avec le nord, et ce fut là-bas qu'il effectua en 1999 son premier voyage officiel. Ce fut aussi à Tétouan où, pour la première fois, eut lieu en juillet la cérémonie de la *beïa*, le serment annuel de fidélité au monarque. Et l'automne déjà commencé, le souverain annonça que la régionalisation du Maroc commencerait par le Sahara et par le nord. " Mais ici, il s'écoule beaucoup de temps entre les paroles et les faits ", se plaint un habitant d'Al-Hoceïma.

GAZ TOXIQUES CONTRE LE RIF

Paco SOTO

De nombreuses études historiques établissent que l'armée coloniale espagnole a utilisé des armes chimiques durant la guerre du Rif ; un fait qui n'a pas été reconnu officiellement.

Nador (Nord-Est du Maroc, 18 février 2004). (COLPISA). Entre 1921 et 1927, selon divers historiens espagnols, tels Maria Rosa De Madariaga, Angel Vinas et Juan Pando, et européens comme Sebastien Balfour et Jean Marc Delaunay, l'armée coloniale espagnole a bombardé systématiquement, avec des armes de destruction massive comme le phosgène, la chloropicrine et l'ypérite ou gaz moutarde, la population du Rif pour en finir avec la rébellion indépendantiste dirigée par Abdelkrim El Khatabi.

Le Rif est une région du Nord du Maroc de culture et de langue amazigh, rebelle et historiquement hostile à la présence espagnole de l'époque coloniale. Les autorités espagnoles d'alors ouvrirent deux fabriques d'armes chimiques en 1924, l'une près de Madrid et l'autre non loin de Melilla, avec l'assistance d'experts allemands et français. Selon les historiens, l'Espagne parvint à produire 470 tonnes de gaz toxique et utilisa 530 avions de construction française, allemande et danoise, pilotés dans divers cas par des mercenaires européens et nord américains, pour bombarder le Rif.

En vertu du traité de Versailles de 1919, les alliés vainqueurs interdisaient à l'Allemagne vaincue la fabrication d'armes chimiques et le protocole de Genève de 1925 élargit cette interdiction à tous pays. Néanmoins et en dépit de ces normes, les historiens Maria Rosa

De Madariaga et Carlos Lazaro Avila, dans une étude conjointe, établissent que l'Espagne a utilisé massivement des gaz toxiques durant la guerre du Rif et la France le fit en 1925 aux alentours de Fès, une cité située dans la zone sous son contrôle colonial.

DES BOMBARDEMENTS PASSES SOUS SILENCE.

Les bombardements espagnols furent passés sous silence, mais certains observateurs de l'aviation militaire comme Pedro Tonda Bueno, dans son autobiographie « La vida y yo », [La vie et moi], publiée en 1974, se réfère au lancement de gaz toxiques depuis des avions et le consécutif empoisonnement des champs rifains. En ce qui le concerne, Ignacio Hidalgo De Cisneros, dans son œuvre autobiographique « Cambio de rumbo » [Changement de cap], révèle comment il fut protagoniste de nombreux bombardements avec des gaz toxiques. Plusieurs années après, en 1990, deux journalistes et investigateurs étrangers, les allemands Rudibert Kunz et Rolf Dieter Müller, dans leur œuvre « Gaz toxique contre Abdelkrim : L'Allemagne, l'Espagne et la guerre du gaz dans le Maroc espagnol. (1921-1927) » apportent les preuves de ce qui eut lieu dans la région rebelle. L'historien britannique Sebastien Balfour, de la London School of Economics, dans son livre « Abrazo Mortal » [Embrassade mortelle], (Editorial peninsula), confirme l'emploi massif d'armes chimiques dans les terres rifaines. Balfour, qui a étudié de nombreuses archives espagnoles, françaises et britanniques, soutient que la stratégie des militaires coloniaux espagnols se basait en retenir des zones très peuplées du Rif pour leur lancer des bombes toxiques. Ainsi le confirme, par exemple, un officiel britannique, H. Pughe Lloyd, dans un courrier envoyé au Ministre de la guerre de son pays en 1926. L'Espagne, qui compta avec la collaboration active de la France durant la guerre contre les rebelles – un conflit qui provoqua la mort de 20.000 soldats espagnols – n'a jamais reconnu officiellement les faits. Les historiens franquistes turent l'affaire et les autorités marocaines n'ont pas démontré le moindre intérêt pour clarifier les faits. Cela demeure logique si l'on tien compte de ce que le régime marocain a utilisé aussi du Napalm contre la rébellion rifaine entre 1956 et 1958, une fois acquise l'indépendance du Maroc.

Hassan II, qui dirigea personnellement la répression lorsqu'il était encore prince héritier, n'a jamais voyagé au Rif durant son long règne et maintint ce territoire dans un état de marginalisation économique et sociale.

CONSEQUENCES CATASTROPHIQUES.

L'utilisation d'armes chimiques a provoqué des conséquences catastrophiques pour la santé de la population rifaine, qui souffre d'infections et mutations génétiques qui provoquent des cancers, en sus des dysfonctionnements psychiques comme la dépression, l'angoisse et la panique. Ainsi l'ont établi, dans leurs investigations des scientifiques étrangers et marocains comme le psychologue et criminologue Ahmed El Hamdaoui. Le propre Institut Oncologique de Rabat étudie les raisons pour lesquelles le cancer est une cause de mortalité plus fréquente dans le Rif que dans le reste du Maroc. Certains experts considèrent que ce fait est une conséquence directe de l'utilisation des armes chimiques. C'est ainsi que l'affirme l'historien Sébastien Balfour. Le chercheur et médecin de Tanger Abdelouahed Tedmouri explique à Colpisa qu'à partir d'une série d'études comparatives et « constatations cliniques » qu'il a mené, il est en condition d'affirmer que « la moitié des cancers qui se détectent au Maroc, 50% sont dans le Rif, et cela doit déjà être sujet de préoccupation ». Tedmouri compare les indices de cette maladie dans le Rif avec d'autres régions méditerranéennes d'Europe comme l'Andalousie et le Sud de la France, qui ont un climat, une alimentation et un mode de vie fort semblables. Il arrive à la conclusion que « tandis que dans le cas espagnol ou français la différence avec les autres régions est minime, dans le cas du Rif elle est abyssale si elle se compare avec le reste du Maroc ». Selon son jugement, « il y a des causes externes qui provoquent un plus grand indice de cancers dans le Rif et il s'agit des conséquences de la guerre chimique des années 20 ». Les témoignages de rifains qui ont perdu des parents pour cause de cancer sont nombreux. Ilyas El Omari, président de l'Association de défense des victimes des gaz toxiques dans le Rif, affirme que son père mourut du cancer à 45 ans, mais aussi son grand père et plusieurs de ses oncles.

« L'ESPAGNE DOIT RECONNAITRE PUBLIQUEMENT QU'ELLE A COMMIS UN CRIME CONTRE L'HUMANITÉ DANS LE RIF »

Des mouvements sociaux amazighs du Rif et défenseurs des droits humains, ainsi que des chercheurs marocains et étrangers se sont mobilisés pour dénoncer « l'usage systématique » d'armes chimiques par l'armée coloniale espagnole durant la guerre coloniale. Ils demandent à l'Espagne qu'elle envisage des moyens de réparation morale et matérielle pour les préjudices causés à la population et envisagent même de saisir le propre roi Juan Carlos I pour atteindre leur objectif.

Des secteurs importants de la population rifaine croient que « l'Espagne doit faire un pas et reconnaître publiquement qu'elle a commis des crimes contre l'humanité dans le Rif », exprime à Colpisa le journaliste, anthropologue et activiste culturel rifain Rachid Raha. « Nous ne demandons pas vengeance, mais face à la réconciliation et à la vérité historique, nous pensons que l'Espagne doit assumer ce qui s'est passé dans le Rif », précise le psychologue Ahmed El hamdaoui.

Des centaines de personnes se réunirent le dernier week-end à la Chambre de commerce de Nador, (Capitale du Rif oriental, située à quelques kilomètres de Melilla), pour débattre sur la guerre du Rif. Le colloque, que la police tenta d'interdire sans succès, fut organisé par le journal « Le monde Amazigh » et réunit plusieurs personnalités marocaines et espagnoles. La stratégie que pensent suivre les collectifs sociaux, selon les explications du juriste et professeur universitaire de Melilla, Mimoun Charqi, est d'utiliser diverses voies légales pour obtenir réparation morale et matérielle : saisir les tribunaux espagnols et/ou français contre Madrid et Paris ainsi que les entreprises françaises (Schneider) et allemande (Stolzenberg) qui fabriquaient et vendaient les gaz toxiques, voire recourir à la Cour européenne des droits de l'homme qui est compétente « lorsque les voies de recours internes ont été épuisés et que le demandeur n'obtient pas réparation. L'Espagne a commis un crime historique et a causé un préjudice à la population du Rif, et doit en répondre en assumant sa responsabilité politique et juridique. La meilleure façon

de faire est à travers un partenariat véritable, en investissant économiquement dans le Rif et en menant une active collaboration en matière sanitaire, éducative et culturelle. C'est la meilleure façon de compenser le mal du colonialisme, signale Charqi. Pour sa part, l'historienne Maria Rosa De Madariaga affirme : « L'Espagne a provoqué beaucoup de Guernica dans le Rif avec ses armes chimiques. Je ne m'identifie pas avec ces militaires qui bombardèrent le Rif, car ils étaient mes ennemis et après ils se soulevèrent contre les républicains ».

ENTRETIEN AVEC RACHID RAHA « L'ESPAGNE CACHE LES TRACES DE SA GUERRE CHIMIQUE AU RIF »

B.M. LE REPORTER du 12 au 18 février 2004.

Le journal « Le Monde Amazigh » organise un colloque international sur le thème : « l'utilisation des armes chimiques, le cas de la Guerre du Rif, 1921-1927 ».

Rachid Raha, ex-président du Congrès Mondial Amazigh et coordinateur du colloque explique l'importance de cette rencontre et défend la cause des victimes de la Guerre du Rif.

LE REPORTER - Pourquoi après tant d'années, « Le Monde Amazigh » attire l'attention sur les victimes de la guerre chimique ?

R.RAHA. : Il faut savoir que toute guerre dans laquelle sont utilisées des armes chimiques est une guerre prohibée et condamnable par les traités internationaux. On a beaucoup entendu parler de la guerre préventive des américains contre Saddam Hussein, vu que ce dernier avait utilisé ces « sales et inhumaines » armes contre le peuple kurde, alors qu'on oublie que ces mêmes armes étaient utilisées auparavant chez nous dans les années vingt, contre nos populations civiles au Nord du Maroc. Notre journal « Le Monde Amazigh » estime que ce sujet est d'une grande importance pour les amazighen. C'est pour cela qu'on a insisté afin d'organiser un colloque sur ce thème afin d'examiner de plus près cette question. D'autant plus que l'Etat espagnol, l'Etat français et nos pouvoirs publics ont essayé par tous les moyens de faire disparaître toute trace de cette guerre anti-civilisationnelle « de lâches » et d'en faire taire les victimes.

LE REPORTER : Pourquoi des associations amazighs s'intéressent-elles à cette question?

R. RAHA : Une des revendications importantes des militants amazighs est la révision des manuels scolaires de l'histoire du pays et de reconnaître l'apport décisif des imazighen à l'histoire sociale du Maroc, caractérisée par la résistance aux différentes colonisations qu'a connu Tamazgha (c'est-à-dire l'Afrique du Nord). Ce chapitre de la guerre chimique n'est qu'une étape historique, bien sûr importante, d'une guerre encore plus essentielle qu'est la Guerre du Rif ou encore plus exactement la Guerre de Libération de Mohamed Abdelkrim El Khattabi qui réveille de plus en plus de curiosités au sein des jeunes. Le week-end dernier, par exemple, trois associations amazighes de la région de Midar et de Ben tayeb ont organisé une table ronde sur Abdelkrim El Khattabi au même moment où se jouait le match de football entre le Maroc et l'Algérie. Eh bien, la salle était presque pleine !!!

LE REPORTER: A combien estimez-vous le nombre des victimes de cette guerre ?

R. RAHA : C'est difficile de donner des chiffres concernant le nombre de victimes de cette guerre que Mohamed Abdelkrim El Khattabi avait dénoncée durant la guerre du Rif (1921-1927) dans une lettre de solidarité adressée aux frères algériens et tunisiens.

Selon les écrivains Juan Pando (*La guerra secreta de Anual*) et Sebastian Balfour (*Abrazo mortal*), quelques historiens espagnols affirment l'utilisation massive de ces armes chimiques qui ont fait beaucoup de victimes. Et ce, non seulement au sein des troupes rifaines mais aussi parmi les propres soldats espagnols qui ne savaient pas utiliser ce type d'armement.

LE REPORTER : Quelles sont les séquelles laissées par cette guerre sur les victimes ?

R. RAHA : Les premières séquelles étaient de type psychologiques et elles sont profondément désastreuses sur la santé des victimes qui les ont subis à l'époque. Le psychologue Ahmed El Hamdaoui

abordera cette épineuse question durant ce colloque (NDLR : qui devrait avoir lieu à Nador les 14 et 15 février). En plus de cela, il y a eu des complications physiques et physiologiques qui se traduisaient fondamentalement en des problèmes respiratoires, cutanés et même cancérigènes. Certains avancent qu'il n'y a pas une relation de cause à effet entre les armes chimiques et les maladies tumorales. Mais des études de l'Agence International pour la Recherche de Cancer ont prouvé que des ouvriers qui travaillaient dans des usines de l'ypérite (c'est la substance la plus utilisée dans ces armes que les colons espagnols appelaient Bombes X) finissaient par être des cancéreux. Un fait que personne ne peut plus cacher au Maroc c'est le fait qu'il y a un grand taux de cancéreux dans les régions rifaines.

Un médecin à Rabat m'a confessé que dans les couloirs de l'Hôpital Moulay Abdellah qui traite de la cancérologie, la majorité sont des patients rifains. Et on n'entend que le dialecte tamazight du Rif dans cet hôpital!!! Je n'ai pas encore découvert une seule famille rifaine n'ayant pas un parent qui soit mort à cause du cancer. Mon propre père, un oncle et deux cousins ont été tués par cette maladie.

Je ne comprend pas pourquoi nos responsables sanitaires ne font pas de recherches dans ce sens!!!

LE REPORTER : Les victimes, peuvent-elles, après tant d'années demander une réparation?

R. RAHA : Il n'est jamais trop tard et il est de notre droit de demander des réparations. La première des choses, la société civile marocaine en général et rifaine en particulier devra demander la reconnaissance officielle de l'Etat espagnol de ce crime contre l'Humanité contre les Rifains. Elle doit aussi présenter des excuses à cette population. L'Etat ibérique l'a déjà fait au sujet des juifs parce qu'ils ont été expulsés de l'Andalousie musulmane.

Nous sommes, nous aussi, en droit d'exiger des réparations notamment dans cette région marginalisée qu'est le Rif.

Les bases juridiques pour demander des réparations, il y en a beaucoup. Elles seront développées par Mimoun Charqi, docteur d'Etat en droit, et l'avocat Mostapha Ben Chref lors des débats sur la question le 14 février prochain.

LE REPORTER : Les victimes sont-elles organisées dans le cadre d'une association pour défendre leurs droits?

R. RAHA : Il existe déjà une association dans ce sens, l'association des victimes des armes chimiques. Mais nous estimons que cette question ne doit pas être traitée par une seule association. Toute la société civile doit être impliquée, les associations de tout genre, les personnalités culturelles, les académiciens, les syndicats...

Lors du colloque, il sera sans aucun doute question d'examiner la meilleure formule pour s'organiser afin d'être plus efficaces et plus pragmatiques.

LE REPORTER : L'année dernière une ONG a essayé d'organiser un débat sur cette question mais les autorités l'ont interdit. Pourquoi à votre avis?

R. RAHA : C'est un comportement incompréhensible et paradoxale de la part des autorités concernant cette question. Si elles continuent à adopter le même comportement je crois qu'on finira par les dénoncer en tant que complices des colons dans cette guerre chimique « interdite ».

LE REPORTER : Ne craignez-vous pas de recevoir la même interdiction?

R. RAHA : Au Maroc, on n'est pas surpris de se voir opposer de telles interdictions. Mais il faut persister et continuer à militer, à briser ces tabous qui nous enferment dans le sous-développement. D'autant plus qu'on ne fait rien d'illégal.